

Janvier 2019

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

1918 - 2018

Les 100 ans de la « Grande-Guerre »



Pages

1 Le Mot du Maire

2 Etat Civil 2018

3 à 15 Entre deux bulletins

- Salle Françoise d'Amboise, rénovation
- Création d'un plateau multisports -
- Accessibilité des bâtiments communaux
- Propriété ROYER : Proposition d'acquisition - Nouveau chemin ouvert à Carbouède
- Cimetière : acquisition de nouvelles mini-concessions - Parcelle I n°277 située en zone Natura 2000
- Création d'une zone de préemption sur la commune - Travaux de Voirie
- Parc éolien du Moulin Neuf à Malansac
- Repas du CCAS
- Utilisation matériel associatif (suite) - Médiathèque

15 à 18 La Commune au fil des jours

- Urbanisme
- Tarifs 2019

19 à 35 Vie Associative

- Ecole Saint Gentien
- A.P.E.L. Ecole Saint Gentien
- Chapelle de Cartudo
- Amis de Bon Réconfort - Chapelle de la Barre
- Comité Fête du Pain - Conservation et Sauvegarde du Patrimoine - Comité de Jumelage
- Bugalé Piélin - Arz Scène
- Société de Chasse - Amicale Bouliste
- Sports Loisirs - La Roue Pluherloise
- Randonnée Pédestre
- La Gentienne - E.S.P.R.
- Piélin Multisports
- Centre de Secours
- EVEIL
- Ecole Publique Sylvain PRADEAU
- ADMR

35 à 40 Informations diverses

- Recensement citoyen
- Recensement de la population
- Site Natura 2000 Vallée de l'Arz
- Grand Bassin de l'Oust
- Nouvelles Installations sur la commune
- Centenaire de la Guerre 1914-1918 (5ème partie)

LES LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES 2018



HORAIRES DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h Tél : 02 97 43 31 35 / Mail : pluherlin@wanadoo.fr
	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême
HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE	Mardi et Jeudi : 16h - 18h / Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30 / Samedi : 10h - 12h Attention : la médiathèque sera fermée du 24 au 30 décembre 2018 Téléphone : 02 97 43 37 41 Mail : mediatheque.pluherlin@orange.fr
ASSISTANTE SOCIALE	Madame DENTE, assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24

DECHETTERIE DE L'EPINE A LIMERZEL Tél : 02 97 66 13 11 ET DE Kervault A QUESTEMBERT Tél : 02 97 26 12 08

	Période hivernale (8 mois) du 1 ^{er} octobre au 31 mai		Période estivale (4 mois) du 1 ^{er} juin au 30 septembre	
	L'Épine	Kervault	L'Épine	Kervault
lundi	fermée 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h
mardi	fermée	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée	8h30 - 12h 14h - 18h
mercredi	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 18h	fermée 14h - 18h
jeudi	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermée	8h30 - 12h 14h - 18h	fermée
vendredi	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h30	8h30 - 12h 14h - 18h30
samedi	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h30	8h30 - 12h 14h - 18h30

AIRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (GRAVATS) À LA DÉCHETTERIE DE L'EPINE À LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée
et accessible aux horaires indiqués ci-dessous

Mercredi - Jeudi : 14h - 17h30 / Vendredi : 14h - 18h / Samedi : 9h-12h

**Le Service Déchets à Questembert Communauté
est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30**

PLUHERLINOISES et PLUHERLINOIS,



Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite à tous une excellente année 2019 ; qu'elle soit accompagnée de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels ou personnels. Je vous souhaite surtout la meilleure santé possible.

J'ai une pensée particulière pour les personnes et les familles frappées par la maladie, par un deuil et pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile. Je leur exprime toute ma sympathie et ma fraternité.

Je remercie les bénévoles des différentes associations pour l'énergie déployée à animer notre collectivité. J'adresse également mes remerciements aux professionnels qui œuvrent au service des Pluherlinois : artisans, commerçants, professionnels de santé, agriculteurs...

Je n'oublie pas le personnel communal qui assure un service public de qualité. Je remercie enfin de tout cœur les adjoints et les conseillers municipaux pour leur fidélité, leur complicité, leur implication dans les dossiers qu'ils défendent et leur volonté d'améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

En cette année 2018 qui s'achève, divers projets communaux sont engagés. Cela concerne notamment le plateau multisports en voie d'achèvement. Il s'agit également de la réhabilitation de la salle Françoise d'Amboise dont les travaux viennent de commencer. Ils devraient durer presque une année. Dans ce même registre des investissements, une partie du budget 2019 sera consacrée aux travaux d'entretien de la voirie, ces derniers nécessitant un investissement annuel constant. Il s'agit de l'entretien des chaussées, de l'hydraulique (ou curage des fossés) ainsi que désormais l'élagage des arbres surplombant les routes communales. En effet, ceux-ci causent bien des dégâts sur les véhicules et les chaussées. Un programme pluriannuel a été mis en place par la commission voirie et les actions prioritaires ont été déterminées.

Ces investissements sont réalisés en gardant toujours la même ligne de conduite c'est-à-dire sans augmenter les impôts même si les dotations de l'Etat tendent à diminuer. En conséquence, sauf catastrophe, votre impôt foncier 2019 ressemblera à celui de l'année 2018 car nous n'envisageons pas d'augmenter le taux des taxes. L'objectif est de préserver autant que possible votre pouvoir d'achat. Cela est possible au prix d'une gestion rigoureuse de l'argent public dans nos budgets.

En cette année de commémoration de la fin de la première guerre mondiale, permettez-moi de mentionner une citation d'Albert BRIE : « On trouve toujours de l'argent pour faire la guerre, jamais pour la paix ! ».

La Commune de Pluherlin compte-t-elle 1500 habitants ou plus ? En ce début d'année 2019, du 17 janvier au 16 février, un recensement de notre population va être effectué sous le contrôle de l'INSEE. Vous recevrez la visite d'agents recenseurs, porteurs d'une accréditation. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil et de leur apporter votre collaboration. Cette opération est très importante pour notre collectivité. En effet, les chiffres issus de ces comptages déterminent le montant des dotations attribuées par l'Etat.

Depuis l'année dernière, la famille Bournais sous l'étiquette « Terre de France » assure la gestion de l'auberge du Moulin Neuf et des hébergements « Sous le bois » situés sur Malansac. Pour rappel, le site du Moulin Neuf est la propriété de Questembert Communauté. La rencontre annuelle avec ces prestataires s'est déroulée le mois dernier. Le bilan présenté est tout à fait satisfaisant, notamment dans le domaine de l'hébergement, même si le volet restauration est moins positif. Les investissements en cours de la communauté, tel que le parcours dans les arbres et l'escape game, visent à capter une clientèle locale plus consommatrice des services tels que le bar et la restauration. Depuis cet automne, le site de « Kérioché » situé sur Pluherlin est devenu propriété de la famille Bournais. Cette cession concerne les bâtiments, les circulations et le parking attenants. Cette dernière envisage de réaliser des travaux de réhabilitation dans le but de rouvrir, pour la saison prochaine, ces lieux à la location.

Je conclus ce mot en vous invitant, au nom de l'équipe municipale et du personnel à notre traditionnelle cérémonie des vœux **le samedi 5 janvier à 10h30 à la salle les Grées**. Cette rencontre sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. L'après-midi sera consacré à un moment de convivialité, gratuit, ponctué de danses (de salon et bretonnes) auquel vous êtes tous conviés.

Bonne année à toutes et à tous.



René DANILET

NAISSANCES

1. DANILO Roxane, Coët Daly, née le 06 avril
2. CABON Romane, Penan, née le 20 avril
3. JOLY Eliot, Saint Pabut de Brambien, né le 28 avril
4. PIPAUD Rose, Les Bois, née le 13 mai
5. RIHAL Loïs, 2 Impasse de la Buissonnière, né le 26 mai
6. FAUVEL Djulyan, La Foix, né le 09 juin
7. CRÉQUER LE VERGER Mya, 5 Hameau de la Pichonnerie, née le 25 juin
8. WOODS DAVIS Ariella, 5 Rue de Kérioche, née le 17 juillet
9. AUDRAN Haby, La Garenne, née le 1^{er} septembre
10. HATTINGUAIS Emma, Bon Réconfort, née le 15 septembre
11. LE CLAIRE Thibault, 6 Rue de la Fontaine aux Bretons, né le 03 octobre
12. JACOPIN Lou, 1 Rue de la Fontaine aux Bretons, née le 04 octobre
13. BRAUD Olivier, Talhouët, né le 09 octobre
14. OLLIGO Maya, 1 Rue de la Pichonnerie, née le 11 octobre



MARIAGES



1. MAROT Hervé et RIVAL Marie-Hélène, mariés le 23 décembre 2017
2. GOUSSET Noémie et QUELLARD Samuel, mariés le 29 juin
3. SORIN Guillaume et YVIQUEL Stéphanie, mariés le 21 juillet
4. NARDON Émilie et CISSE Mamadou, mariés le 04 août
5. HOËLLARD Sandrine et NOURY Cédric, mariés le 10 août
6. MAHÉ Clément et LE BEL Hélène, mariés le 10 août à CADEN
7. GUIHO Arnaud et LE RÉGENT Floriane, mariés le 1^{er} septembre

DÉCÈS

1. GUHENNEUX Marie Veuve THIBAUD, 6 Rue St Hernin, décédée le 18 décembre 2017
2. DANILO Léonie Épouse LE BEL, Carlevaux, décédée le 19 décembre 2017
3. TABUY Olivia, Penan, décédée le 28 décembre 2017
4. CHAUVET Jean, Bois Bréhan, décédé le 30 décembre 2017
5. MÉAUDE Jean-François, MALANSAC, décédé le 14 janvier
6. COGÉ Marie Veuve ROUILLÉ, La Foix, décédée le 31 janvier
7. OLLIGO Thérèse Veuve BÉGO, Coët Daly, décédée le 11 février
8. MAHÉ Marie Veuve DANILO, Cargibon, décédée le 28 février
9. MAHÉO Sébastien, Les Bois, décédé le 22 mars
10. PROVOST Jean-Paul, Le Vau Renard, décédé le 28 mars
11. JOLLIVET Claude, Le Pont d'Arz, décédé le 03 avril
12. BELLOT François, Les Landaises, décédé le 23 avril
13. MOUREAUX Odile Veuve GUÉMÉNÉ, Renelvin, décédée le 23 avril
14. RICHARD Rolland, Coët Daly, décédé le 17 mai
15. HAUROGNE Alexis, Le Quiban, décédé le 02 juin
16. GUIMÉNÉ Jean Claude, La Perchette, décédé le 08 juin
17. RICHARD Marie Thérèse Epouse QUERIC, Coët Daly, décédée le 15 juin
18. RICHARD François, Les Madérans, décédé le 16 août
19. LE COINTE Marie Madeleine Epouse BURBAN, Brohéac, décédée le 20 août
20. HAUROGNÉ Fernand, 7 Chemin de Bézy, décédé le 20 septembre
21. GUILLARD Charles, Carlevaux, décédé le 03 octobre
22. JOUVINIER Jean Yves, La Noëmeline, décédé le 07 novembre
23. SYLVESTRE Constance, Belzoeuvre, décédée le 17 novembre
24. AYOUL Hervé, La Grée de Kerpena, décédé le 24 novembre



SALLE FRANCOISE D'AMBOISE - RENOVATION

La consultation relative aux travaux de rénovation de la salle Françoise d'Amboise a été lancée en juin dernier. 25 offres sont parvenues en mairie. Après examen de celles-ci et au vu de l'analyse qui en a été faite par SOLIHA, maître d'œuvre de l'opération, le Conseil Municipal, a décidé de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes, pour la réalisation des travaux d'extension et de rénovation de la salle Françoise d'Amboise :

Lot	Montant HT
Lot n°1 : GROS ŒUVRE - DEMOLITION Entreprise retenue : DANILO Maçonnerie – ROCHEFORT EN TERRE	62 515.61 €
Lot n°2 : CHARPENTE BOIS Entreprise retenue : Menuiseries BURBAN – MALANSAC	20 059.62 €
Lot n°3 : ISOLATION EXTERIEURE Entreprise retenue : SARL EMBELL Façade – PEAULE	61 728. 70 €
Lot n°4 : COUVERTURE Entreprise retenue : DRUGEON Couverture – ROCHEFORT EN TERRE	48 156.98 €
Lot n°5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALU ET INTERIEUR BOIS Entreprise retenue : Menuiseries BURBAN – MALANSAC	53 201.41 €
Lot n°6 : PLATRERIE TRADITIONNELLE – CLOISONS SECHES - ISOLATION Entreprise retenue : SARL GUILLOTIN - CADEN	51 916.91 €
Lot n°7 – REVETEMENT DE SOLS ET MURS Entreprise retenue : SARL LE BEL et Associés – MALESTROIT	9 637.74 €
Lot n°8 : ELECTRICITE – VMC Entreprise retenue : SARL ROBERT Jean Luc - PLUHERLIN	19 699.72 €
Lot n°9 : PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE Entreprise retenue : SARL DIQUERO – LIMERZEL	37 975.43 €
Lot n°10 : PEINTURE Entreprise retenue : SARL Jean-Luc DEBAYS – PLEUCADEUC	19 850.95 €
TOTAL TRAVAUX (hors honoraires et frais divers)	384 743.07 €



Une dernière subvention de 45 096 € vient d'être obtenue et complète ainsi le plan de financement annoncé dans le bulletin de juillet dernier. Elle est venue de la Région Bretagne par l'intermédiaire du Pays de Vannes. Cette dernière aide financière permet à la Commune d'obtenir un taux de subvention de 80 % pour ce projet.

Les marchés étant signés, les travaux ont commencé à la fin du mois d'octobre. Les rideaux ont été enlevés par le service technique. Les sièges ont tous été récupérés par des associations ou des particuliers du territoire. Selon le même principe, le parquet a été entièrement démonté et récupéré. Enfin, les lambourdes sous le parquet en chêne ont été réutilisées, en partie par la Commune.

Par ailleurs, les associations qui utilisaient les salles de l'étage ont débarrassé tout leur matériel.

Les travaux de démolitions se poursuivent et le toit sera prochainement refait. La fin des travaux est toujours prévue pour la fin de l'année 2019.

CREATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS

La consultation relative à la création d'un plateau multisports a été lancée en juin dernier. Neuf offres sont parvenues en mairie.

Après examen des offres et de l'analyse qui en a été faite, le Conseil Municipal, a décidé de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes, pour la réalisation du plateau multisports (citypark) :

Lot	Montant HT
Lot n°1 : TRAVAUX PUBLICS – TERRASSEMENT – ENROBES Entreprise retenue : CHARIER TP – VANNES	31 647.10 €
Lot n°2 : STRUCTURE MULTISPORTS - TRACES Entreprise retenue : SARL 3R FACTORY – LIMERZEL	43 198.00 €

L'entreprise CHARIER TP est intervenue fin septembre pour réaliser la plateforme et les enrobés. Un parking a également été aménagé jouxtant le citypark. L'entreprise 3RFactory va intervenir très prochainement pour l'installation de la structure.

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Yann JONDOT, Maire paraplégique de LANGOELAN, a gravi le Kilimandjaro, sommet de 3962 m situé en Tanzanie en Afrique de l'est. Par cette démarche, Yann voulait montrer aux pouvoirs publics qu'il pouvait être plus facile pour une personne à mobilité réduite de gravir une montagne que d'accéder à certains établissements publics.

Afin d'apporter des solutions à cette problématique, il s'est engagé pleinement dans une démarche de mise en accessibilité de tous les équipements publics. Il propose de rendre accessible ces lieux par des moyens parfois très simples (rampe amovible, sonnette à l'entrée des bâtiments...) en attendant que les collectivités publiques terminent les travaux obligatoires d'accessibilité prévus dans leur document de programmation (AD'AP).

Pour ce faire, avec le soutien des 3 sénateurs morbihannais (Muriel JOURDA, Joël LABBE et Jacques LE NAY) et du Président du Sénat, Gérard LARCHER, Yann JONDOT propose aux collectivités du Morbihan de signer la « Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan ». Le Morbihan serait alors un département expérimental avec un objectif de généralisation à tout le territoire national.

PLUHERLIN a rempli ses engagements en rendant accessibles tous les bâtiments publics qui pouvaient l'être. Les panneaux d'entrée d'agglomération pourront ainsi être estampillés : « niveau d'accessibilité des bâtiments publics : A (travaux réalisés) ».

Néanmoins, des efforts peuvent toujours être faits pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap. Ainsi, il est envisagé d'acquérir pour les bâtiments publics non accessibles et ayant à ce titre fait l'objet d'une dérogation (chapelles...), une rampe d'accès amovible. Elle pourra être mise à la disposition des Comités de chapelles lors des ouvertures au public de ces dernières.

Aussi, à l'occasion du Congrès des Maires du Morbihan qui s'est tenu à BAUD le 20 octobre dernier, la Commune de PLUHERLIN, représentée par son Maire, René DANILET a signé la Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan.



PROPRIETE ROYER : PROPOSITION D'ACQUISITION

En 2009, le Conseil Municipal de PLUHERLIN avait proposé aux consorts ROYER d'acheter leur propriété située en centre bourg (près du café des sports) pour un montant de 160 000 €. A cette époque, le service du Domaine avait estimé cette propriété à 129 850 € avec une marge de négociation de 15 %.

Cette proposition n'avait pas abouti en l'absence d'accords de l'ensemble des héritiers de ces biens.

De récents contacts avec certains membres de la famille ROYER laissaient espérer que la démarche pourrait cette fois aboutir. Ces parcelles sont désormais cadastrées comme suit :

AA n°118 pour 8 380 m² : parcelle en profondeur située du côté droit en partant du bourg

AA n°230 pour 863 m² : parcelle sur laquelle se trouve la maison en mauvais état d'entretien

AA n°231 pour 2 110 m² : parcelle jouxtant ladite maison.

Le service du Domaine, bien que sa consultation ne soit obligatoire que pour les biens d'une valeur vénale égale ou supérieure à 180 000 €, a réalisé une nouvelle estimation. Le 02 mars 2018, il a estimé la valeur vénale de ces 3 parcelles à 107 950 € HT avec une marge d'appréciation de 10 %. Dans le détail, la parcelle AA n°230 a été estimée à 34 520 € HT, la parcelle AA n°118 à 58 660 € HT et la parcelle AA n°231 à 14 770 € HT.

L'un des consorts ROYER a informé Monsieur le Maire qu'après concertation au sein de la famille, celle-ci ne serait désormais vendeuse que de la parcelle AA n°118 d'une superficie de 8 380 m², parcelle estimée par le service des Domaines à 58 660 € soit 7 € le m².

Au vu de cette estimation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a proposé d'acquérir la parcelle AA n°118 pour un prix de 60 000 € HT. Cette offre a été communiquée à l'un des consorts ROYER courant mai 2018. Aucune suite n'a pour l'heure été donnée quant à cette proposition.

UN NOUVEAU CHEMIN OUVERT A CARBOUEDE



Afin de créer un nouveau chemin de randonnée du côté de Carbouède, notamment pour les cavaliers, une action conjointe entre le Département, Questembert Communauté et la Commune de PLUHERLIN a été menée.

La réalisation de ce nouveau parcours nécessitait de créer une jonction entre deux chemins existants. Pour ce faire, la Commune a acquis environ 900 m² de terrain auprès des consorts LE REGENT de PLUHERLIN d'une part et les consorts LUCAS de QUESTEMBERT d'autre part au prix de 0.50 € le m². Les frais de notaire ont été pris en charge par Questembert Communauté. Enfin, la passerelle a été financée par le Département.

Cette belle réalisation, bordée d'arbres centenaires, donne au lieu énormément de charme que les randonneurs sauront, sans nul doute, apprécier.

CIMETIERE – ACQUISITION DE NOUVELLES MINI-CONCESSIONS

En 2004, afin de répondre à d'éventuelles demandes des familles, la commune avait installé dans le cimetière 6 mini-concessions destinées à recevoir des urnes funéraires. Depuis, 6 autres ont été installées et elles sont quasiment toutes attribuées. Force est de constater que la crémation est une pratique désormais plus courante et qu'il convient d'y répondre. En conséquence, 12 autres modules viennent d'être acquis par la commune et seront installés à proximité des mini concessions existantes. Cet endroit dans le cimetière fera l'objet d'un aménagement soigné dans les mois à venir avec création d'un petit espace « jardin du souvenir ».

PARCELLE I n°277 SITUEE EN ZONE NATURA 2000

La Commune de PLUHERLIN a fait l'acquisition en 2016 d'une parcelle de 8ha34 constituée par des habitats de landes et d'affleurements rocheux dans un objectif de préservation et de gestion des habitats naturels.

Cette parcelle de grand intérêt environnemental est située à la fois dans le périmètre du site classé des grées de Lanvaux et au cœur du site Natura 2000 de la « Vallée de l'Arz ». En outre, conscient de la valeur et de l'intérêt environnemental de la zone, le conseil départemental du Morbihan l'a ciblée dans son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2013-2022.

La Commune s'est engagée dans une convention pluriannuelle avec le département faisant de cette parcelle un espace naturel sensible « labellisé ».

Dans ce cadre, la commune a initié dès 2017 des travaux de restauration de ce milieu. Ainsi, 4000 m² de terrain sur cette parcelle ont été débarrassés des pins et autres arbres qui commençaient à enfermer le paysage et ainsi appauvrir l'espace de landes. Ces travaux ont été effectués en février 2018.

Ensuite, une quinzaine de pins a été éliminée en octobre dernier afin d'ouvrir des fenêtres paysagères notamment sur ROCHEFORT-EN-TERRE. Ces ouvertures ont pour but de canaliser, aussi naturellement que possible, la circulation vers les points de vues panoramiques et d'éviter les piétinements tous azimuts.

Enfin, une nouvelle opération est programmée pour le second semestre 2019 consistant en l'abattage de pins sur le coteau Est de la parcelle I n°277 (bordant la RD 774) afin de permettre de réouvrir environ 4000 m² de landes, de retrouver le caractère pittoresque pour lequel la zone a été classée et également de sécuriser la départementale 774.



Pour la réalisation de ces derniers travaux, c'est l'entreprise ETF Arnaud REBICHON de PLUMERGAT qui a été retenue pour un montant de 8 855 € HT. L'ensemble de ces travaux est financé à hauteur de 80 % avec un reste à charge de 20 % pour la commune. Une visite de la parcelle I n°277 a été organisée par Julie MAINGARD pour les élus fin août afin de constater le travail de restauration d'ores et déjà réalisé.

Par ailleurs, afin de connaître la fréquentation des lieux, le Département a installé 3 éco-compteurs sur les Grées. Sur la parcelle acquise par la commune, le nombre de passages dénombré entre le 1^{er} février et le 31 août 2018 est de 12 457 !!! Le jour de la semaine le plus fréquenté est le dimanche. Les jours les plus fréquentés dans cet intervalle ont été le samedi 02 juin avec 413 passages et le mercredi 20 juin avec 424 passages.

PLUHERLIN dispose donc sur son territoire d'espaces naturels particulièrement remarquables, très appréciés des promeneurs mais aussi très fragiles, dont chacun doit veiller à la conservation.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : CREATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION SUR LA COMMUNE DE PLUHERLIN

Le Département du Morbihan mène des actions en faveur de la protection et la réhabilitation des espaces naturels sensibles. Parmi les moyens dont disposent les départements, il existe l'action foncière. A ce titre, le Conseil Départemental peut créer des zones à l'intérieur desquelles le département peut exercer un droit de préemption dans des secteurs ciblés.

Sur la Commune de PLUHERLIN, le Département du Morbihan a décidé de créer des zones de préemption sur deux sites naturels : Gournava et Les Grées. Les deux périmètres définis représentent une superficie de 173.87 hectares soit 4.90 % du territoire communal.

La localisation des zones qu'a décidé de préempter le Département figure très grossièrement sur le plan ci-dessous. Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement quant à ce projet.

La Commune dispose du plan précis à la parcelle des zones susceptibles d'intéresser le Département. Vous pouvez venir le consulter en mairie. Si vous êtes propriétaire de parcelle(s) dans ces zones et que vous êtes vendeur, les coordonnées du service concerné au Conseil Départemental pourront vous y être communiquées.



TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie ont été réalisés cette année essentiellement sur la route de Carade pour un montant total de 78 000 € TTC. Par ailleurs, quelques traversées de routes ont été faites afin de permettre un bon écoulement de l'eau.

Ces travaux ont été effectués dans le cadre du groupement de commandes coordonné par Questembert Communauté. Le Conseil Municipal a d'ailleurs décidé de continuer à adhérer à ce groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie et la fourniture des panneaux de police pour la période 2019-2021.

Enfin, les élagages d'arbres le long des routes communales, pour lesquels les propriétaires ont été contactés cet été, doivent commencer en ce tout début d'année 2019.

PARC EOLIEN DU MOULIN NEUF A MALANSAC

L'enquête publique relative au projet parc éolien dit du Moulin Neuf à MALANSAC s'est déroulée du 07 mai au 08 juin 2018. Chacun était invité à s'y exprimer.

Selon la réglementation, le Conseil Municipal pouvait également donner son avis sur la demande d'autorisation d'exploiter de ce parc éolien. Il l'a fait lors de sa réunion en date du 15 mai 2018 par vote à bulletin secret. La question posée était la suivante : êtes-vous favorable ou non au projet éolien dit du Moulin Neuf situé à MALANSAC ? Avec 10 voix « contre » et 5 voix « pour », le Conseil Municipal a émis un avis défavorable quant à ce projet.

Par arrêté préfectoral en date du 05 octobre 2018, le Préfet du Morbihan a décidé d'autoriser l'exploitation de ce parc éolien comprenant 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur le site du Moulin Neuf sur la Commune de MALANSAC.

REPAS DU C.C.A.S

Comme chaque année, mi-octobre, nous avons eu la joie de rassembler les plus de 70 ans pour le traditionnel repas du CCAS.

Cette année, 21 personnes ont atteint leurs 70 ans. Les 10 nouveaux participants à ce repas étaient Françoise AUBERT, Annick BROHAN, Claudine BURBAN, Chantal DUGUE, Marie Thérèse KERMORVANT, Marie Claire LE BRUN, Raymonde ROUSSEAU, Jeannine TAVARSON, Benoit AUBERT et François MAHEAS.

La doyenne de l'assemblée était Mme Agnès HAUROGNE qui a fêté ses 90 ans le 12 avril dernier. M. Louis EVAIN qui a fêté ses 89 ans le 25 août était, quant à lui, le plus âgé. Notre doyenne centenaire de la Commune, Mme Eugénie DANILO n'a pu être présente à ce repas.



Cette année, quelques 216 personnes ont été invitées. Ce repas a finalement réuni 143 convives, y compris les bénévoles. L'équipe de bénévoles était composée des membres du C.C.A.S. : Anne BEGO, Isabelle GUILLET, Marylène LE COINTE, Sabrina LUCAS, Roselyne LOYER, Marie Pierre PINIER, Alain RICHARD. Cette équipe était renforcée, par Nicole DANILET, Huguette DUGUE, Marie Thérèse HOUEIX, Chantal JEGO, Sylvie JOLIVET, Lucienne RICHARD et Gérard PICARD.

Ce repas, ponctué de chants et de danses, s'est déroulé dans la bonne humeur. Il était animé par René DUFRAICHE et son accordéon.

UTILISATION DU MATERIEL ASSOCIATIF (SUITE)

Nous présentons dans le dernier bulletin, les changements décidés par les différentes associations pluherlinoises quant à la gestion du matériel associatif. Un nouveau mode de fonctionnement régit depuis le mois d'avril dernier toutes les entrées et les



sorties du matériel stocké dans le hangar communal. Même s'il y aura sans doute quelques ajustements à apporter, à l'occasion d'un bilan lors d'une prochaine rencontre inter associative, cela donne globalement satisfaction.

Il restait un point à traiter, celui de l'aménagement du local pour en faciliter les accès et rationaliser le stockage. La sortie de la quasi-totalité du matériel la semaine du 15 août dernier a été le prétexte pour prendre en main ce chantier. La première opération a consisté à vider les restes de ce qui trainait, il faut le dire, depuis trop d'années, et qui s'accumulait dans cette zone pour, au final, l'encombrer. L'occasion aussi de faire le tri et de se séparer de l'accessoire ou de ce qui était vraiment très abîmé pour ne garder que

le matériel en bon état. Sous la conduite de Georges Pelbois, ancien artisan maçon, un nouveau chantier a été organisé et a consisté à couler une dalle de béton sur les 2/3 de la surface disponible. Une équipe de bénévoles a décapé et préparé le sol, pris les niveaux et disposé les treillis pour enfin couler et lisser la dalle. Après les 3 semaines de séchage préconisées, une autre équipe a remis le matériel en place.

Du côté des machines, l'équipe des mécanos a fait aussi du tri et permis un rangement plus « serré » sur la partie non-cimentée.

L'espace est désormais plus clair, plus aéré et l'accès au matériel facilité. Reste qu'il faudra prendre de nouvelles habitudes pour que le rangement idéal perdure, fête après fête, quel que soit la personne qui dirige les opérations d'entrée et de sortie du matériel. On peut remercier les personnes qui se sont rendues disponibles pour ces corvées. Cela démontre si besoin était l'esprit d'entraide qui règne entre les associations pluherlinoises.

JPG



LA MEDIATHEQUE DE PLUHERLIN : un lieu de culture et de vie !

La médiathèque de Pluherlin est un lieu de vie **ouvert à tous gratuitement**, où vous pouvez **consulter sur place** documentaires, magazines, romans, BD et utiliser les 4 ordinateurs mis à votre disposition pour des travaux de bureautique ou la consultation d'internet.

Après inscription vous pouvez bénéficier de services supplémentaires comme l'emprunt de livres, CD, DVD, jeux et accès à l'offre de ressources numériques en ligne, dédiée à la presse et l'autoformation. Vous pouvez également venir à la médiathèque si vous avez besoin de scanner des documents.

La médiathèque de Pluherlin fait partie du réseau des 13 médiathèques de Questembert Communauté. Vous pouvez donc accéder à l'ensemble des documents des médiathèques du réseau sur le portail dédié : <http://mediatheques.questembert-communaute.fr> et

faire venir des documents des autres bibliothèques à la médiathèque de Pluherlin. Un service de proximité qui est très utile !

En plus de la gestion de vos emprunts et réservations, vous pouvez y consulter le programme d'animations des médiathèques.

Vous pouvez également consulter gratuitement la presse en ligne (plus de 1600 titres) et bénéficier de modules d'autoformation en ligne via les plateformes « skilleos », « vodiclic » et « tout apprendre ». Depuis peu, l'offre s'est étoffée de modules supplémentaires avec le soutien scolaire du CP au BAC, des formations aux 1^{ers} secours, l'accès au site Tralalere pour les jeunes de 4 à 12 ans, ainsi qu'une formation en droit et documentation juridique.

Pour être informés de nos animations, vous pouvez également nous suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/mediathequedePluherlin/>

Des événements sont organisés tout au long de l'année à destination de tous les publics, qu'ils soient inscrits ou non :

- « **Les bébés lecteurs** » animés par Nelly Gruchin (responsable de la médiathèque) certains mercredis matins de 10h15 à 11h (planning disponible à la médiathèque, sur le site des médiathèques du réseau de Questembert Communauté et sur la page facebook de la médiathèque de Pluherlin).
- « **Le Café-tricot** » qui a lieu le 3^{ème} mercredi du mois, animé par les habitantes de Pluherlin.
- « **Le Café-crédation** » qui a lieu le 1^{er} jeudi du mois, animé par les habitantes de Pluherlin. Ces ateliers sont ouverts aux enfants accompagnés d'un adulte.
- Des **animations thématiques** tout au long de l'année. **Le premier trimestre 2019 sera sur le thème « Je tremble de froid »**. Des lectures mais aussi des ateliers créatifs seront proposés. Nous vous invitons à consulter notre page facebook et le site internet des médiathèques du réseau de Questembert communauté pour vous tenir informés. Un planning trimestriel d'animations est disponible à la médiathèque et en Mairie.

Cet automne, nous avons eu diverses animations comme :

- « La fabrication de jouets en bois » en partenariat avec l'association « jeux vagabonds », animation financée par Questembert Communauté ;
- Une animation « jeu vidéo » dans le cadre des commémorations de la guerre de 14-18 via une présentation du jeu « soldats inconnus » financée par Questembert Communauté ;
- Un concert de musique du monde avec l'artiste « Brice Amo » (Soame Production) invité par la Mairie de Pluherlin ;
- Une animation « Halloween », organisée par l'équipe de la médiathèque, au cours de laquelle les enfants ont pu écouter des histoires, goûter une soupe à la citrouille et se faire maquiller et déguiser tout en fabriquant des sacs à bonbons ;



- Une initiation à l'utilisation du site internet « Pinterest » animée par Nelly Gruchin (responsable de la médiathèque) ;
- La création de pots de fleurs et sacs à main avec de vieux livres, une animation organisée par Questembert Communauté dans le cadre de la semaine bleue ;
- Une vente de livres d'occasion organisée par l'équipe de la médiathèque. Une « cadothèque » est installée dans le hall d'entrée de la médiathèque. Il s'agit d'une zone de gratuité où vous pouvez déposer et prendre toutes sortes de petits objets ou vêtements utiles et encore en bon état.

La médiathèque assure aussi des accueils de classe pour l'école Saint-Gentien de Pluherlin et des visites à l'EHPAD de Rochefort-en-Terre.

Je remercie également l'équipe des bénévoles pour son implication indispensable au bon fonctionnement de la médiathèque.

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des usagers qui fréquentent la médiathèque et participent



à nos journées d'animations !

Si vous souhaitez intégrer l'équipe des bénévoles ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter Nelly Gruchin, responsable de la médiathèque au 02.97.43.37.41 ou par mail mediatheque.pluherlin@orange.fr

Horaires ouverture :

Mardi et jeudi de 16h00 à 18h00 /
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00 /
Fermée le lundi et le vendredi

Abonnement annuel

- Gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAH et du RSA sur présentation d'un justificatif ;
- **12 €** pour un foyer résidant sur le territoire de communes de Questembert Communauté ;
- **20 €** pour un foyer extérieur à Questembert Communauté.

Sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la **fiche d'inscription** disponible sur place.

Vous pouvez emprunter pour 4 semaines :

- 6 livres ; 2 revues ; 4 cd audio ; 2 dvd-vidéo ; 2 jeux (après signature de la charte de la ludothèque)

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE COURANT 2019



Depuis près de 4 ans, les élus des 13 communes de Questembert Communauté travaillent sur la révision des PLU des communes sous la forme d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Celui-ci est entré mi-octobre en phase d'enquête publique permettant à chacun de s'exprimer sur le projet qui entrera en vigueur courant 2019.

Le PLUi permet l'unification des règles d'urbanisme sur le territoire. Toutefois, ces règles sont adaptées aux caractéristiques de chaque commune. Cette révision s'inscrit également dans un contexte réglementaire évoluant notamment au regard de la loi ALUR qui oblige à privilégier le développement de l'habitat autour des bourgs.

Un territoire très attractif

Le diagnostic du territoire (2016) a mis en évidence une forte attractivité, notamment pour les jeunes ménages, avec un taux de croissance de la population de 1,7% par an, deux fois supérieur à celui du Morbihan. Le projet de PLUi accompagne ces évolutions (population et urbanisation) en tentant de limiter les impacts sur l'agriculture, activité économique majeure du territoire qui contribue à son identité et à son paysage bocager.

Enquête publique

Cette phase qui s'est achevée le 23 novembre a été l'occasion pour le public de s'exprimer sur le projet. Des permanences ont été assurées par la commission d'enquête dans toutes les communes.

et après...

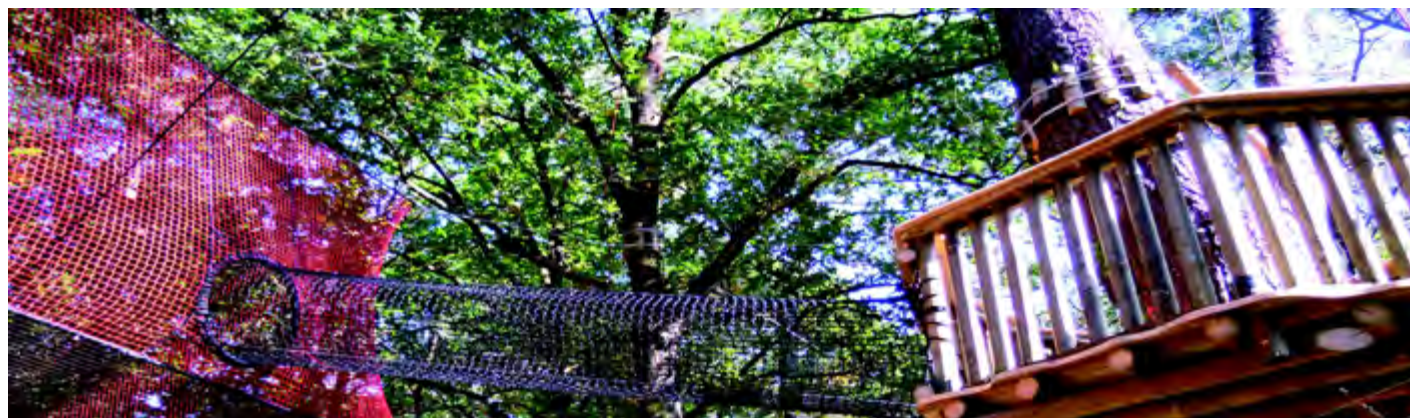
Les remarques émises par courrier, courriel ou dans les registres vont enrichir la réflexion de la commission d'enquête pour la production du rapport.

Celui-ci va orienter la réflexion des élus communautaires membres du comité de pilotage pour apporter des amendements au projet de PLUi arrêté en avril.

Une fois le projet amendé, celui-ci sera soumis au vote du conseil communautaire pour l'approbation définitive qui rendra le document exécutoire et opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

02 97 26 59 51 - amenagement@qc.bsh - www.questembert-communaute.fr

MOULIN NEUF : DU NOUVEAU DÈS LE PRINTEMPS...



L'an prochain, la base de loisirs du site du Moulin Neuf comptera deux activités supplémentaires : un parcours dans les arbres et un escape game. Questembert Communauté poursuit donc les investissements qui permettront d'élargir l'offre de loisirs.

Parcours dans les arbres

Installé au-dessus du chemin qui borde la plage, le parcours offre une vue panoramique sur la forêt et l'étang. Accessible dès 3 ans et jusqu'à 103 ans ! Son ouverture est prévue pour les vacances de Printemps 2019. L'Office de Tourisme qui gère la base de loisirs «Moulin Neuf Aventure» communiquera sur les horaires et tarifs en début d'année prochaine.

1 mois c'est le temps qu'il a fallu à la société Amazone Adventure pour installer l'ensemble du parcours.

10 m c'est la hauteur à laquelle se situe le point culminant du parcours.

103 000 € ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

Escape game

Un escape game est un jeu d'évasion qui consiste à parvenir à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée. Le principe est simple...

Vous êtes enfermé dans une pièce. Avec votre équipe, vous cherchez les indices disséminés autour de vous et les combinez entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme. Vous devez résoudre les énigmes qui entravent votre progression. La cohésion de votre équipe est la clé ! Vous n'avez que 60 min pour vous échapper...

L'escape game est un divertissement original qui fait travailler les méninges ! Celui du Moulin Neuf Aventure sera installé dans le bâtiment longeant la route situé entre le parking et l'auberge. Accessible toute l'année, il sera équipé de deux salles permettant ainsi à deux équipes de 6 personnes max. de jouer simultanément.

10 ans c'est l'âge minimum pour participer

165 000 € ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

02 97 26 56 00 - info@rochefortenterre-tourisme.com - www.rochefortenterre-tourisme.bzh

PRÉVENTION DES DÉCHETS : DES VISITES POUR MIEUX COMPRENDRE



ECOSITE DE LA VRAIE-CROIX

Dédié à la gestion des déchets non dangereux produits par les entreprises et les ménages, ce site regroupe des activités de valorisation des déchets ainsi qu'un centre de stockage. Depuis plusieurs années, une solution innovante a été déployée permettant de fournir de l'énergie thermique à une entreprise installée à proximité immédiate. Cette énergie est produite à partir du biogaz qui émane naturellement des déchets du centre de stockage. Un bel exemple d'économie circulaire. Deux visites sont organisées pour découvrir ce site.

Mercredi 12 décembre 2018 - 14h30

Mercredi 6 février 2019 - 14h30

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

CENTRE DE TRI DE VANNES

Depuis juin 2010, le SYSEM dispose du centre de tri des déchets recyclables situé à Vannes, dans la Zone Industrielle du Prat, dans l'Ecopôle VENESYS. Il permet le tri des emballages et papiers recyclables provenant des intercommunalités du SYSEM (59 communes) mais également d'autres intercommunalités (communauté de communes de Belle Ile en Mer, AQTA). C'est le groupe SUEZ qui exploite ce centre de tri dont la capacité totale est de 15 000 T/an. Questembert Communauté organise deux visites pour les habitants du territoire :

Jeudi 17 janvier 2019 - 17h30

Jeudi 14 mars 2019 - 17h30

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

Vous quittez votre logement...

...mais vous restez sur le territoire*

Connectez-vous sur
www.questembert-communaute.fr
 rubrique déchets > vous déménagez ?
 pour nous signaler votre changement d'adresse.

ou contactez-nous au
02 97 26 10 21

Gardez votre poubelle et vos sacs jaunes
 pour votre nouveau logement

...et vous quittez le territoire*

Rapportez-nous votre poubelle
 lors des PERMANENCES
 au 8 avenue de la Gare à QUESTEMBERT
 muni d'un justificatif de votre nouvelle adresse.

Ne laissez pas votre poubelle et vos sacs jaunes
 au nouvel occupant
 car ils sont enregistrés à votre nom.
 Toute poubelle non retournée
 vous sera facturée.

*Beric, Caden, Laré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Grave.

02 97 26 10 21 - dechets@qc.bzh - www.questembert-communaute.fr

PLAN CLIMAT : PRENEZ PART AU PROJET !

Dans le cadre de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV), les élus communautaires, accompagnés par le cabinet E6, ont débuté l'élaboration du Plan Climat Air-Énergie Territorial.

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.



Face à l'épuisement des ressources et à la nécessité de protection de l'environnement, Questembert Communauté est tenue d'en établir un à l'horizon 2019 afin de permettre d'instaurer un nouveau modèle énergétique.

Pour donner un cadre aux citoyens, entreprises, territoires et à l'État, la loi fixe des objectifs à moyen et long termes :

- 20 % de baisse des consommations d'énergie en 2030, 50% en 2050 (par rapport à 2012)
- 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030, 75% en 2050 (par rapport à 1990)
- 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2030, 55% en 2050.

Localement, la démarche sera partagée avec l'ensemble des acteurs locaux. Des séminaires et des soirées participatives (forum théâtre) ont commencé à s'organiser. D'autres rendez-vous de cette nature se poursuivront tout au long du projet afin que le plus grand nombre puisse participer.

Si vous êtes intéressé.e, l'information sera disponible sur les panneaux lumineux des communes, sur le site www.questembert-communaute.fr, sur la page facebook de Questembert Communauté, la newsletter (abonnement à partir du site internet) et dans la presse locale.

Pour l'heure, le cabinet E6 (cabinet spécialisé dans la transition énergétique et environnementale) a dressé le profil Air Energie et Climat du territoire.



PROFIL AIR ENERGIE CLIMAT DU TERRITOIRE : L'ETAT DES LIEUX

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, la première étape a été de dresser un état des lieux.

Objectifs ?

- Obtenir des données de référence pour quantifier l'impact du plan d'actions à venir,
- Mettre en évidence les enjeux (forces et faiblesses du territoire) et déterminer les principaux axes de travail.

L'énergie

Aujourd'hui, sur le territoire, nous consommons 6 fois plus d'énergies (essence, gasoil, électricité, gaz naturel, fioul...) que nous produisons d'énergies renouvelables (solaire, méthanisation, éolien).

Pour parvenir à un équilibre entre notre consommation et notre production d'EnR (Energies Renouvelables), les enjeux de demain seront :

- de réduire les consommations énergétiques des logements (amélioration de leur isolation et de leur mode de chauffage),
- d'aider au développement de la méthanisation, du solaire et de l'éolien,
- optimiser les déplacements (co-voiturage, déplacements doux...).

Le climat

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) représentent l'équivalent, pour notre territoire, de 43 000 tours de la terre en voiture ! Cela dit, les zones naturelles et les cultures qui nous entourent sont une aubaine puisqu'elles permettent de capter et stocker du CO2.

L'évolution climatique à l'horizon 2100 (hausse des températures, baisse des précipitations, augmentation des épisodes de pluie plus violents) impactera plus fortement l'agriculture en raison de l'appauvrissement des prairies.

Pour agir en faveur du climat, il faudra :

- accompagner l'agriculture vers une évolution de ses pratiques afin de maîtriser les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques.

Prochaine étape

Elle consiste désormais à établir un plan d'actions qui devrait être achevé pour le début de l'année 2019.

02 97 26 59 51- amenagement@qc.bzh - www.questembert-communaute.fr

Vous êtes hébergeur ? A compter de janvier 2019, faites vos déclarations de taxe de séjour en ligne !



Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité. Pour vous y aider, à compter du 1^{er} janvier 2019, Questembert Communauté met à votre disposition une plateforme de télédéclaration. Fini les déclarations papier, place à la dématérialisation ! Pour y voir plus clair, on vous explique tout...

A quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire en 2012 afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes* participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations, salons...).

Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. La tarification correspondant à votre hébergement est disponible en mairie ou à l'office de tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Au 1^{er} janvier 2019 de nouvelles dispositions entreront en vigueur

Si vous êtes hébergeur, l'office de tourisme vous contactera prochainement pour vous les présenter.

**Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé.*

Contact : 02 97 26 56 00 – info@rochefortenterre-tourisme.com - www.rochefortenterre-tourisme.bzh

URBANISME

Demandes de permis de construire enregistrés en 2018 (permis accordés ou en cours d'instruction) :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
MARTINIE Pierre-Yves	Chemin de la Barre	NARCY Patrick	Berthé
TUAL P. et LE MAITRE T.	5 Bis Rue Julien Minier	AUBERT David et Mélanie	23 Pré de l'Alouette
RIVIERE A. et VOGT C	1 Impasse du Cotet		

AUTRES

NOM	ADRESSE	
HAUROGNE Jacques	Carade	Construction d'un hangar de stockage
BAZIN Pierre-François	Le Cormier	Construction d'une annexe à usage privatif
JAGUT François	Allée des Chênes	Lotissement
GAEC de LANVAUX	Lanvaux	Construction d'un garage à usage agricole
MAGRE Gilles	La Marauière	Création d'un logement de fonction
PIAN Joël	Le Pont d'Arz	Extension d'un garage et auvent

NICOLAS Aymar et Sylvanie	15 Rue de Kérioche	Construction d'un carport et auvent de porte d'entrée
Mairie de PLUHERLIN	1 Rue Saint Hernin	Rénovation et Extension de la Salle Françoise d'Amboise
THIBAUD Guenoël et Chantal	6 Rue Saint Hernin	Rénovation et Extension maison d'habitation
LE BRUN Cécile	Kerpena	Rénovation et Extension maison d'habitation
LUCAS Olivier et Sabrina	6 Rue des Tilleuls	Construction d'un garage

Liste des déclarations préalables de travaux acceptées ou en cours d'instruction pour l'année 2018 :

CLOTURES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
AUBERT Françoise	12 Rue du Calvaire	PRONOST Yves	5 Rue du Clos St Hernin
DUFRAICHE Yves	6 Chemin de Bézy	LE GLAUNEC Mickaël	3 Impasse de la Motte Nord
MAGRE Michel	1 Rue du Taillis	BRISON Annie	5 Pré de l'Alouette

ABRI DE JARDIN

TREUILLER Thierry	St Pabut de Brambien	LEBIHAN Cédric	7 Impasse du Cotet
HUMEAU Vincent	La Maillardière	LE NORMAND Franck	13 Hameau du Galli

DIVISION DE PARCELLE

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
PERRAULT Dominique	La Grée de Kerpena	ROUSSEAU Serge	Coët Daly
PIPAUD S et LANGLAIS A	Les Bois	Consorts BEGO	Coët Daly
AULNETTE Franck	Coët Daly	BOEFFARD Monique	Coët Daly
BOYER Jean-Michel	Le Gaudin		

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRES

NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
JOLY Jonathan	St Pabut de Brambien	BLEHER Gildas	La Pierre Longue
ALLARD Suzanne	Pierre Longue	DANILO Denis	La Grée Poutée

AUTRES

NOM	ADRESSE	
EDF ENR Solaire	Carbouède	Pose de panneaux photovoltaïques
NARDON Françoise	Brohéac	Réfection toiture, création et modification ouvertures
TREUILLER Thierry	St Pabut de Brambien	Construction d'une véranda
HEUDRE Marie-France	9 Hameau du Galli	Extension maison d'habitation
DORE Laurent	Le Pont d'Arz	Aménagement des combles
DHAHAR Christiane	La Cour de Bois Bréhan	Pose d'un bardage
COLES Monique	La Nuais	Modification et création d'ouvertures
BEILLON Yannick et Véronique	9 Rue Julien Minier	Construction d'un préau
VERGET Didier	Le Moulin à Vent	Modification Ouvertures et création d'une fenêtre
QUEVA Yann	9 Rue du Clos St Hernin	Construction d'un garage et d'une clôture
LE COINTE Philippe	Le Moulin de Gueuzon	Modification d'une ouverture
Bretagne Vivante	Le Pont de l'Eglise	Pose d'une antenne
GUILLOUCHE David	24 Hameau du Galli	Construction d'un carport
JOURDAN Jean Louis	Chez les Dubois	Bardage d'une façade
JAGUT Gilles	Les Landaïses	Bardage Pignons
PAVRET de la ROCHEFORDIERE Antoine	Carlevaux	Construction d'une piscine
COUSIN Laurence	Caringay	Pose de fenêtres de toit, dépose d'une fenêtre

TARIFS 2019

1- SALLE LES GREES

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	JOURNEE	JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE	JOURNEE	JOURNEE
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Grande Salle	129 €	161 €	65 €	81 €
Grande Salle + Hall	194 €	243 €	97 €	121 €
Grande Salle + Hall + Office	267 €	334 €	134 €	167 €
Grande Salle + Office	202 €	253 €	101 €	126 €
Petite Salle	87 €	109 €	44 €	54 €
Petite Salle + Hall	152 €	190 €	76 €	95 €
Petite Salle + Hall + Office	225 €	281 €	113 €	141 €
Petite Salle + Office	160 €	200 €	80 €	100 €
Les 2 salles	216 €	270 €	108 €	135 €
Les 2 salles + Hall	281 €	351 €	141 €	176 €
Les 2 Salles + Hall + Office	354 €	443 €	177 €	221 €
les 2 Salles + Office	289 €	361€	145 €	181 €
le Hall (Vin d'honneur)	65 €	81 €		---
Office (base 73 €)	---	---	---	---
Déclenchement alarme ou Util. inadaptée du téléphone	20 €	20 €	20 €	20 €

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	58,00 €	73,00 €	58,00 €	73,00 €

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE	
Les 2 salles	295 personnes assises et 373 personnes debout
la grande salle	204 personnes assises et 257 personnes debout
la petite salle	91 personnes assises et 115 personnes debout

2- ANCIENNE ECOLE

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	JOURNEE	JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE	JOURNEE	JOURNEE
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	47 €	47 €	--	--
Réunion	60 €	75 €	--	--
location salle	148 €	185 €	74 €	93 €
utilisation cuisine de la cantine	84 €	84 €	--	--

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	37 €	47 €	gratuit	47 €

Ces tarifs sont complétés par les dispositions des règlements intérieurs et les délibérations relatives aux locations de ces salles.

3 CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

INTITULE	TARIFS 2019
Concession de 30 ans	136 €
Concession de 50 ans	208 €
Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans	218 €
Renouv mini-concession pour 15 ans	110 €

4 REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019

Pour 2019, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la redevance assainissement recouvrée par la SAUR pour la Commune. Ils seront donc les suivants :

Montant de la surtaxe Abonnement :	30.00 €
Montant surtaxe M³ consommé de 0 à 30 m³ :	0.120 €
Montant de la surtaxe au-delà de 30 m³ :	1.400 €

SUBVENTION A LA GENTienne

Une subvention spécifique pour l'encadrement des jeunes footballeurs et la formation des encadrants bénévoles a été votée par le Conseil Municipal d'un montant de 1 800 € par an.

LOTISSEMENT PRÉ DE L'ALOUETTE

Sur les 22 lots que compte le lotissement le Pré de l'Alouette, 10 sont vendus, 3 est en cours de vente. Il en reste 9. Le prix de vente est fixé à 41 € TTC par m². Le prix des lots restants se situe donc entre 20 000 et 30 000 € TTC, hors frais de notaire. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 97 43 31 35.



 Terrain vendu ou en cours de vente

ECOLE SAINT GENTien

L'école accueille jusqu'à 115 élèves répartis sur 5 classes. Les TPS, PS et MS sont encadrés cette année par Stéphanie RYO et Isabelle BRUNEL en tant qu'ASEM à mi-temps avec Kathalyn BRULAIS. Les GS sont pris en charge par Maryline LEROY et Christèle ADAM. Anaïs BROHAN est l'enseignante des CP. Cette année, le groupe de CE1 est partagé entre Melle BROHAN et Mme LE ROY. Maud KERVICHE et



Mélanie MARIVAIN s'occupent des CE2-CM1. Romain LESCOP, chef d'établissement, assure la classe au CM1-CM2 avec Margo QUILLERE (qui gère la classe le vendredi, jour de décharge du directeur). Aurélie DAGAUD s'occupe principalement de la garderie, du ménage et de la cantine.

Notre journée de rentrée cette année, comme l'année dernière, s'est terminée par un jeu sportif collectif « Hauts les Tours » proposé par l'UGSEL, mélangeant tous les niveaux.

Comme chaque année, les enfants profitent de cours de musique dispensés par un professionnel, Martial Le Trionnaire. Les élèves de CP-CE1-CE2 vont profiter également en fin d'année scolaire de séances de piscine qui ont lieu à Questembert.

Nous avons également eu la chance de participer à des débats philo dès la grande section avec Alexandra LE BAGOUSSE, notre enseignante ASH, qui a pris en charge les classes sur différentes questions « A quoi ça sert de grandir ? – C'est quoi le bonheur ? »

Cette année, notre projet d'école s'articule autour des métiers. Les élèves de cycle 2 ont pu déjà rencontrer certains professionnels de la commune comme la coiffeuse, en visitant « le petit studio » de Pluherlin ou encore la boulangerie. Durant toute l'année, les élèves vont parler, découvrir et travailler autour des métiers ; afin d'être plus proche de la réalité, nous partirons de ce qu'ils connaissent pour ensuite demander à des professionnels d'intervenir !

Après les vacances de la Toussaint, les primaires ont été sensibilisés à la commémoration du 11 novembre pour les 100 ans de l'armistice de la guerre 1914-1918. Certaines classes se sont déplacées avec leur enseignant pour découvrir le monument aux morts de Pluherlin.

Avant les vacances de Noël, les CE2, CM1 et CM2 ont profité de séances de tir à l'arc, animées par les archers de Saint-Avé.

Comme tous les ans, nous organisons notre arbre de Noël, également en lien avec les métiers. Les élèves se mettent en scène autour de danses et chants pour les plus grands. Ce spectacle aura lieu le 21 décembre comme habituellement à la salle l'Asphodèle de Questembert.

Après quelques travaux de peinture et d'isolation, les élèves de la classe de CP-CE1 ont pu découvrir une nouvelle classe ! Quant aux CE2-CM1, c'est avec plaisir qu'ils ont commencé leur année avec un nouveau tableau...

Toute l'équipe éducative remercie tous les parents, intervenants et différents acteurs qui permettent à l'école de réaliser tous ces projets.

Le directeur se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tous renseignements ou inscriptions.

Vous pouvez le contacter par téléphone 02.97.43.37.44 le vendredi ou par mail eco56.stgepluherlin@e-c.bzh



A.P.E.L DE L'ECOLE SAINT GENTIEN

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint Gentien vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cette nouvelle année est articulée sur le thème des métiers, ainsi tous les élèves vont découvrir et participer à des actions en lien avec ce thème. Ils ont déjà pu découvrir quelques acteurs de notre commune.

Ayant toujours à cœur de voir de beaux projets se concrétiser, l'A.P.E.L met tout en œuvre pour pouvoir offrir aux enfants du matériel et des sorties. C'est dans ce but que nous organisons différentes manifestations tout au long de l'année :

- L'arbre de Noël qui s'est déroulé le 21 décembre dernier à l'Asphodèle. La prestation des enfants fut magnifique, les familles étaient ravies et le Père Noël a clôturé le spectacle par son arrivée festive.
- La vente des chocolats et des confiseries, merci aux familles qui ont participé et merci aux acheteurs.



- Nous organisons la chasse à l'œuf (relooké) le 06 avril 2019 au Moulin Neuf pour les enfants de l'école, moment qui se veut convivial et d'échange pour les familles sous les rayons du soleil de printemps.
- La quatrième édition du Loto aura lieu le samedi 27 avril 2019 à la salle Les Grées, ouverture des portes dès 18H30, animé par Gilles.
- Enfin, pour clôturer l'année scolaire, la kermesse qui se déroulera au sein de l'école le dimanche 23 juin 2019 avec célébration des enfants suivi du traditionnel repas sous chapiteau, danses des enfants et les différents stands de jeux.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et une très belle année 2019.



ENTENTE SAINT MARC – CHAPELLE DE CARTUDO



demeure en pierres en contrebas de la chapelle. La fête était tellement réussie, l'engouement populaire était tellement intense, que la finale gagnée lors de la coupe du monde de football du lendemain est presque passée inaperçue... Oui, bon ; j'ai dit presque ! Vivement la prochaine édition le 13 juillet prochain.

Mais avant cela, rendez-vous à la messe de la Saint Marc le 27 avril ainsi qu'au concours de boules bretonnes de l'Ascension à Pluherlin.

En ce début d'année, l'association cite respectueusement Jean Racine à votre rencontre : « Puisse le ciel verser sur toutes vos années, mille prospérités, l'une à l'autre enchaînées. »

Le bureau



Les années passent. D'accord. Mais le temps qui s'égare n'a pas de mérite, il n'a que ça à faire. Alors que nous, les bénévoles de l'association, nous avons tant de choses à faire.

Un peu trop tôt pour dresser un bilan annuel, laissons cela pour l'assemblée générale qui se déroulera le 15 mars prochain. Parlons plutôt des activités du second semestre où le point d'orgue était sans nul doute la fête populaire du 14 juillet.

Cette journée fut une réussite dans sa globalité. Une fricassée gastronomique par une météo conciliante, rien de tel pour obtenir des bénévoles souriants au service de bons mangeurs enchantés. Mais c'est aussi le fruit d'un travail associatif rodé, réalisé cette année sous les meilleurs auspices de Sainte Apolline, la nouvelle guérisseuse de Cartudo qui siège désormais dans sa

LES AMIS DE BON RECONFORT

Les Amis de Bon Réconfort ont organisé leur fête annuelle le dernier week-end d'août. Durant l'été, 77 équipes s'étaient affrontées lors des éliminatoires du concours communal. Ainsi, les 16 meilleures doublettes se retrouvaient le samedi 25 août sur les terrains du quartier de Bon Réconfort.

La finale de ce concours a été remportée par Clément Mahé et Fabien Danilo contre Jean-Philippe Provost et Yvon Magré. La petite finale a vu la victoire d'Alain Jégo et Bernard Sail contre Patrick Normand et Jean-Pierre Cousin. En féminine, Patricia Tastard et Nolwenn Jagut sortent victorieuses.

Le dimanche 26 août, la météo capricieuse et automnale n'encourageait guère à rouler les boules. Seulement 20 équipes en quadrette se sont présentées. De très belles parties

furent néanmoins disputées et ce sont «les Retrouvés» qui finissent premiers devant «la bande à papy», tous joueurs pluherlinois.

Merci à tous les participants et surtout aux bénévoles. Ces derniers seront invités en février pour un pot de l'amitié accompagné de gâteaux bien sûr. Des élections sont aussi prévues. Les bénévoles se retrouvent aussi régulièrement pour réaliser des travaux. En 2018, il a fallu rénover le portail (ponçage, peinture), des parterres et des plantations ont été créés autour de la chapelle. L'entretien des 18 terrains de boules est souvent à l'ordre du jour.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2019.

Le bureau.



CHAPELLE DE LA BARRE

Le vide-grenier du 13 mai dernier ainsi que la fouée et le moule-frites du 23 juin ont connu un beau succès : il a même manqué de moules, mais comme c'était une première, nous partions un peu dans l'inconnu.

Pour 2019, le vide-grenier aura lieu le 12 mai et le moule-frites et la fouée, le samedi 29 juin.

Côté travaux, le bureau a décidé de refaire entièrement les enduits intérieurs de la chapelle. Pour cela, deux devis ont été demandés à 2 entreprises spécialisées : l'un à CEM Concept de Malansac et l'autre à Nicolas Rollin de Questembert. Après piquetage des enduits existants et dégradation des joints, l'enduit en chaux-sable se réalise en 2 couches distinctes. Ces travaux devraient pouvoir bénéficier de 25 % de subventions et seraient vraisemblablement réalisés dans le courant de l'année 2019.

Même s'il est toujours parmi nous puisqu'il est vice-président, le bureau de la chapelle tenait à remercier chaleureusement Michel Le Brun pour ses 7 années passées à la présidence.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019.

COMITE DE LA FETE DU PAIN ASSOCIATION DE CONSERVATION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PLUHERLIN

Pour sa 3^{ème} édition sous son nouveau format, la Fête du Pain 2018 a de nouveau connu une affluence remarquable. Pluherlinois et vacanciers de passage sur notre commune ont pu profiter des animations désormais habituelles du 15 août. Les battages et le cidre attirent toujours autant, aussi bien les passionnés du matériel ancien que les curieux attirés par le bruit, la poussière de la batteuse et le divin breuvage sortant du pressoir...

On notera également un engouement des joueurs de tous âges sur les stands de jeux bretons. Cette année encore, c'est une quinzaine de nouveaux jeux qui sont venus s'ajouter à ceux déjà proposés les années passées. Il faut être tantôt adroit, tantôt fort, souvent astucieux et quelque fois chanceux... Le public aussi large que conquis a pu s'adonner quelques minutes voire un peu plus sur les différents stands. Quelques lots sont venus récompenser de belles prestations, l'occasion de mettre certains Pluherlinois à l'honneur !

Cette belle fête n'existerait pas sans la centaine de bénévoles qui s'impliquent avec autant ardeur pour que le 15 août soit une réussite. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur contribution !

Notre association a été doublement endeuillée cette année par la disparition de deux figures emblématiques de la Fête du Pain.



Il s'agit d'abord de Fernand Haurogné qui nous a quittés en septembre dernier. Celui-ci ne comptait pas son temps au service de la fête en s'occupant notamment des battages. Il participait également à l'entretien des machines. Enfin, il ne ménageait pas ses efforts pour accroître la notoriété de la Fête du Pain.

Il s'agit ensuite de Constance Sylvestre, disparue en novembre dernier. Il y a 27 ans, elle participait à la confection des costumes d'époque. Elle faisait les galettes pour la fête du 15 août et aussi tout au long de l'année pour ceux qui savaient les apprécier. Elle était aussi bonne publicitaire pour récupérer les bénévoles et le public.



Merci à eux pour cette transmission des traditions qui favorisent les bonnes relations.

Le Comité de la Fête du Pain
L'Association de Conservation et Sauvegarde du Patrimoine de Pluherlin

COMITE DE JUMELAGE PLUHERLIN-INCOURT

Le week-end du 15 et 16 septembre 2018, le comité de jumelage était présent à la marche des chouans à Incourt. Comme habituellement, nous avons été accueillis très chaleureusement. En 2019, nos amis belges nous attendent le week-end de l'ascension du 30 mai au 2 juin 2019.

Ils nous préparent un séjour très agréable. Ce voyage est ouvert à tous. Pour toutes les personnes intéressées, veuillez contacter Christian Tanguy au 06 87 79 19 99 ou Roselyne Loyer au 02 97 66 37 18.

Suivant le nombre le nombre de personnes, le déplacement se ferait en car (40 personnes minimum) pour un coût d'environ 100 euros.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



BUGALE PIELIN COURS DE DANSES BRETONNES DE PLUHERLIN



Après notre participation à la marche des Chouans (15 et 16 septembre) à Incourt, ville belge jumelée avec Pluherlin, les cours de danses bretonnes ont repris le 20 septembre à la salle des Grées de Pluherlin.

Toujours animés par Christophe, danseur expérimenté et pédagogue compétent, ils permettent à chacun d'apprendre de nouvelles danses (il en existe plus d'un millier en Bretagne). Dans un climat sympathique et chaleureux, une quarantaine de danseurs(es) pratiquent tous les jeudis soir de 20h30 à 22h30. Les débutants se mêlent aux danseurs confirmés sans difficultés.

Dans le cadre du téléthon, un fest-noz a eu lieu le vendredi 7 décembre 2018 à la salle des Grées. Il était animé par les musiciens des groupes Fariell et Ferzaë.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : tanguych@wanadoo.fr - 06 87 79 19 99

Le bureau de Bugalé Piélin

ARZ SCENE

La saison 2018 s'est achevée avec la présentation de notre Dîner Théâtre « Arz Scène se met au verre » qui traitait du dérèglement climatique sur un mode comique et poétique. Cette 6^{ème} édition des cafés-théâtres a connu un vif succès.



Nous comptons bien sévir à nouveau l'an prochain. L'année 2019 verra se dérouler la remise en état de la salle Françoise d'Amboise et nous nous proposons de réaliser un spectacle qui pourrait être donné lors de l'inauguration de la salle. Le thème reste à définir mais nous lançons un appel à toutes les personnes qui aimeraient se joindre à nous pour élaborer ce spectacle. Point n'est besoin d'être « doué » en théâtre, il suffit juste d'être motivé. La menuiserie, la peinture, la décoration, le costume, l'éclairage, la vidéo, la musique sont aussi des compétences qui comptent pour la création d'un spectacle.

Donc n'hésitez pas à contacter Virginie Courty au 06 06 44 16 87 ou Dominique Rescan au 06 43 07 70 27. A très bientôt.

Dominique Rescan

LA SOCIETE DE CHASSE

L'année 2018-2019 a débuté le 16 septembre avec un effectif stable de 40 chasseurs sociétaires et 7 chasseurs actionnaires. Un fait nouveau cette saison : une population beaucoup plus importante de sangliers dégrade les terres agricoles et nous oblige à organiser davantage de battues.

Il a été décidé de moderniser les locaux de Quenelet et de créer un espace pour l'équarrissage car maintenant nous avons à gérer celui-ci. Cette surface se trouve équipée de congélateurs afin de recevoir nos déchets ainsi que tous les cadavres des petits animaux qui nous seront confiés par le service technique de la mairie.

Vous pouvez déjà retenir deux dates :

Le 07 avril 2019, le repas Chevreuil, salle des Grées. Attention : celui-ci se déroulera un **Dimanche** et le **MIDI**.

Le 02 juin, concours de **Pétanque** (sur le parking derrière le hangar vert).

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.

Le Bureau

Amicale bouliste de PLUHERLIN

La saison a été bien réussie. En effet, 18 triplettes se sont affrontées pour le concours « Souvenir Michel HERCOUET » du 1^{er} avril 2018. Le 19 août, elles n'étaient pas moins de 26 triplettes à concourir et enfin elles étaient 24 le 29 septembre dernier.

Merci à tous les participants et aux membres de l'amicale pour leur participation aux concours et leur contribution à l'organisation de ces manifestations.

Nos rencontres avec PEILLAC se sont déroulées comme d'habitude dans une ambiance amicale. Le trophée « André GRAYO » a été remporté par PLUHERLIN à domicile et par PLOERMEL chez eux. Le challenge « trois communes » disputé à CADEN est revenu à PLUHERLIN. En 2019, ce dernier se déroulera à PLUHERLIN et nous comptons sur vous toutes et tous pour former des équipes.

Le repas de fin de saison s'est déroulé le jeudi 20 septembre en soirée réunissant tous les membres de l'amicale dans une très bonne ambiance.

Nous préparons la sortie du 1^{er} juin 2019 où nous fêterons les 20 ans de l'amicale par une sortie dans la journée, suivie d'une soirée festive. Le programme sera communiqué le jour de l'assemblée générale qui aura lieu le 19 janvier 2019 à la salle de l'ancienne école, suivie de la galette des rois.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2019.

Le Bureau



SPORTS ET LOISIRS - RANDO DES GREES 2018

Cette année, une météo hivernale accompagnait les 1320 randonneurs de la 18^{ème} rando des Grées : 835 pédestres, 433 vététistes et 52 cyclos. En effet pour la 1^{ère} fois et en collaboration avec La Roue Pluherlinoise, une rando cyclo était proposée (2 circuits de 55 et 75 kms).

Nous avons relevé une diminution des participants, mais malgré tout, l'association SPORTS et LOISIRS est satisfaite de cette journée, puisque tout s'est bien passé, les randonneurs ayant apprécié notre jolie campagne pluherlinoise et ses environs ainsi que l'accueil qui leur a été réservé, ce qui est bien l'essentiel.



Sports et Loisirs tient encore à remercier les 110 bénévoles, la commune et les propriétaires privés, et leur donne rendez-vous pour la 19^{ème} édition le **DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019** et leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le bureau

LA ROUE PLUHERLINOISE

La saison 2018 se termine pour la Roue pluherlinoise, avec une sortie chaque dimanche matin.

Cette année a été encourageante avec la venue de la troupe de théâtre de Surzur en mars, la sortie annuelle début juillet avec un repas en fin de journée et les nouvelles vestes mi-saison qui ont été remises aux coureurs au mois de septembre.

Pour la première fois cette année, deux circuits cyclos étaient proposés lors de la Rando des Grées de l'association Sports et Loisirs. Nous remercions chaleureusement ses membres de nous avoir accueillis. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Le samedi 2 février 2019, nous nous rassemblerons pour l'assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. Le vendredi 29 mars, la troupe de théâtre Art Ty Show nous fait le plaisir de revenir jouer sa nouvelle pièce cette fois-ci à la salle des Grées. Le samedi 29 juin, nous nous réunirons pour la sortie annuelle suivie d'un repas avec les familles. Fin octobre, la cyclo participera à nouveau à la Rando des Grées.



RANDONNÉE PÉDESTRE : marcher pour être en forme !

Pour la treizième année, les randonnées pédestres ont repris dès le 7 septembre. Ce jour-là, 72 personnes, anciens et nouveaux randonneurs, sont partis sur les circuits de la commune. Toujours répartis en 4 groupes suivant le rythme de chacun, ils ont marché deux heures durant pour se retrouver tous autour d'un pot convivial de fin de parcours. Près de 120 marcheurs sont à nouveau inscrits pour cette année 2018-2019.

Deux randonnées par mois, comme à l'accoutumée, sont organisées :

- sur la commune pour la première du mois,
- sur une commune environnante pour la deuxième.

Cette année, des destinations nouvelles et circuits nouveaux sont au programme comme Marzan, Caden, Muzillac, Saint-Nolff, Surzur, Pleucadeuc, Saint Jacut, Vannes-Conleau, Saint- Gildas de Rhuys.

Le vendredi 7 juin, une randonnée à la journée sera proposée dans le secteur d'Angers.

Un voyage d'une semaine du lundi 6 au samedi 11 mai permettra de découvrir la région de Guerlédan, riche de superbes circuits pédestres. Les randonneurs pourront aussi découvrir la mythique forêt de Huelgoat, la vallée des Saints, le château de Trévarez, l'abbaye de Bon-Repos sans oublier une croisière sur le lac... Le village Vacanciel tout confort de Mur-de-Bretagne, accueillera le groupe durant la semaine.

Il reste quelques places pour compléter ce groupe. Pour les inscriptions aux randonnées, contacter Georges et Annie Pédron : tél.02 97 43 39 12 ou Christian Tanguy Tél. 06 87 79 19 99.

Bienvenue aux nouveaux et nouvelles qui voudraient nous rejoindre.

Annie, Georges, Christian



LA GENTIENNE - 70 ANS



Pour sa soixante-dixième année d'existence, le club de football, la Gentienne a décidé de réunir ces anciens compétiteurs. Ainsi, le 2 juin dernier, sous un grand soleil, étaient réunis anciens et actuels joueurs et dirigeants.

A l'issue de ce tournoi intergénérationnel, qui a été remporté par l'équipe qui a évolué en DRH, tout le monde était convié à un pot offert par l'association. Pour finir cette belle journée, un repas était organisé suivi d'une soirée dansante.

Encore un grand merci à toute l'équipe qui a permis de réaliser cet événement. En effet, il nous fallait retrouver un bon nombre d'adresses, que nous n'avons pas toutes retrouvées malheureusement. Nous tenons à nous excuser auprès des personnes qui n'ont pas reçu leur invitation.

Petit rappel de l'histoire du club :

La première équipe de football de la commune fut créée par les prêtres en 1928. Ils décident alors de l'appeler « La Pluherlinoise ». Ce n'est que le 31 Janvier 1947 que « La Gentienne » a vu le jour avec Albert Allain à la présidence. Par la suite, quinze autres présidents lui ont succédé.

Un trophée a été remis pour remercier ceux qui ont officié après le cinquantième anniversaire du club, Gilles Jagut, Georges Pelbois, Gwenael Guillouche, Fabien Danilo, Marie-Pierre Danilo, Serge Rousseau et Roland Le Menelec.

Un représentant de la Fédération Sportive et Culturelle de France a récompensé trois bénévoles pour leurs années de service au sein du club : Dominique Lucas, Serge Rousseau et Daniel Bégo.

L'anniversaire a été l'occasion de créer un logo, rappelant le premier et précisant les 70 ans d'existence.

E.S.P.R. - 30 ANS

C'est le 16 juin dernier que nous avons fêté les 30 ans de notre club de basket : l'Entente Sportive Pluherlin Rochefort-en-terre.

La journée a débuté par des activités et des matchs pour les plus jeunes. A l'issue de la matinée, un pot de l'amitié a été offert lors duquel a été remis des éco-cups et des gourdes à l'effigie du club.

L'après-midi s'est poursuivie pour les adultes par des activités inter équipes. Ensuite un petit tournoi a été mis en place ainsi qu'un concours de tir à 3 points, chacun est reparti avec un tee-shirt créé spécialement pour l'événement. Cette journée de retrouvailles s'est déroulée dans une bonne ambiance et chacun a pu se remémorer ses souvenirs au sein du club grâce notamment aux panneaux photos affichés pour l'occasion.

A la fin de la journée, le club a remis à Sylvie JOLIVET et Jean-Pierre GALUDEC une médaille d'or et à Edith LE MAITRE et Laurence JAGUT la médaille d'argent pour leurs nombreuses années en tant que membres du bureau, joueurs, joueuses et bénévoles au sein du club. Le soir, un jambon à l'os a été servi et s'est clôturé par une soirée dansante.

L'Entente Sportive Pluherlin Rochefort-en-Terre est un club fondé en juin 1988 grâce à Jean-Pierre GALUDEC et Monique LE CADRE. Cette entente a débuté avec 5 équipes jeunes et 2 équipes séniors filles.

Le club maintien ses effectifs pour cette saison avec 7 équipes : 2 équipes U9, 1 équipe U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15 et 2 équipes séniors filles. Malheureusement, cette année nous n'avons pas réussi à engager d'équipe séniors garçons par manque d'effectifs.

Le club reste ouvert pour toutes nouvelles recrues pour la saison 2019-2020.

Les joueurs et joueuses ainsi que le bureau de l'E.S.P.R. vous adressent tous leurs vœux pour cette nouvelle année et comptent sur vous pour leur traditionnelle rougail.

Anciens joueurs-joueuses de l'ESPR et de la Gentienne



PIELIN MULTISPORTS



Les cours ont repris depuis le 10 septembre et vous êtes désormais plus de 160 adhérents. Nous vous remercions de votre confiance renouvelée chaque année.

Nous remercions également la mairie pour son soutien et la mise à disposition de la salle les Grées pour pouvoir animer nos cours dans d'excellentes conditions.

Les cours ont lieu les lundis et mardis à Pluherlin : Gym douce, Zumba® Kids (7-11 ans) et Kids JR (4-6 ans), STEP/LIA, Strong by Zumba™ et Zumba® Gold/Gold-Toning et prochainement Pilâtes. Le Pilâtes est une méthode douce qui vise à renforcer les muscles profonds du corps. L'objectif est de ramener le corps dans un alignement idéal.

L'association intervient également sur les communes de Caden, Limerzel, Malansac et Rochefort-en-Terre, et propose divers cours : Zumba® Fitness, Zumba® Kids (7-11 ans) et Kids JR (4-6 ans), Zumba® Ado (12-15 ans),

Body Gym (renforcement musculaire), Gym Zen (stretching et relaxation pour apprendre à se détendre et se relaxer), Kuduro'Fit® et Gymnastique Rythmique. Les effectifs en GR sont toujours en augmentation ce qui a eu pour effet l'ouverture d'un 3^{ème} créneau. Certaines de nos jeunes gymnastes espèrent pouvoir intégrer un circuit compétitif, cette année. C'est dans cet élan que 3 membres de l'association participent à la formation de juge.

La grande nouveauté de cette année : **L'Ecole des Sports**. Il s'agit d'une structure multisports qui propose différentes activités sportives réparties sur l'année. Elle accueille les enfants âgés entre 3 et 12 ans tous les mercredis matins à Caden dès 8h (possibilité d'un départ en minibus de Pluherlin). Le midi, une navette est mise en place pour permettre aux enfants de rejoindre les activités du centre de loisirs d'Eveil dès le temps du repas.

Nos différents temps forts de la saison :

téléthon 2018 : spectacle des enfants le samedi 8 décembre à Pluherlin

stage fitness : les 2 et 3 mars 2019 à Pluherlin

Internationaux de Thiais : retransmission en direct du concours international de Gymnastique Rythmique les 30 et 31 mars 2019 à Caden

Spectacle et repas de fin d'année : samedi 15 juin 2019 à Caden

Bien que certains cours affichent complets, il reste encore quelques places dans d'autres. Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année. N'hésitez à venir nous rejoindre. Toute l'équipe de l'association vous accueillera dans la bonne humeur et la convivialité.

Renseignements : pielin.multisports@gmail.com, 06.85.34.35.54, Facebook PielinMultisports et site internet www.pielin-multisports.com

Le bureau PIELIN Multisports

CENTRE DE SECOURS

Tout d'abord permettez-moi de vous offrir tous mes vœux de bonheur, santé et de réussite pour l'année 2019 au nom de tout l'effectif.

2018 nous a fait sortir plus 500 fois, avec 75% de secours à personnes. Sur la commune de Pluherlin, il y a eu 62 interventions qui se décomposent comme suit : 49 secours à personnes, 7 accidents de la circulation, 4 opérations diverses, 2 incendies.

Nous sommes toujours à la recherche de citoyens ayant un peu de disponibilité pour renforcer nos rangs. Cette fin d'année est l'occasion pour Hugo Rival de Pluherlin de nous rejoindre ; il est le bienvenu.

Le Chef de centre
Capitaine MAGNEN Claude



Rejoignez-nous,
**DEVENEZ
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

Un engagement citoyen

Vous avez plus de 18 ans,
Vous avez du temps disponible en journée,
Vous aimez l'esprit d'équipe, le contact humain,
Vous voulez être acteur de votre sécurité et de celle des autres,
Vous voulez vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études, tout en tenant compte de votre vie de famille
pour assurer, en fonction de vos aptitudes et des formations que vous recevez, les missions suivantes :

- Le secours d'urgence aux personnes
- La lutte contre les incendies
- Les opérations de sauvetage des biens et des animaux
- Des missions de sauvetage aquatique...

Pour toute information complémentaire,
vous pouvez prendre contact auprès du centre de secours :

**CENTRE DE SECOURS DE
ROCHEFORT-EN-TERRE**

Chef de centre : Capitaine Claude MAGNEN

Portable : 06 80 84 34 33 / 07 88 32 62 04

Téléphone Centre : 02 97 43 34 31

Mail : CMagnen@sd56.fr





ASSOCIATION EVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin et Saint Gravé



Vie associative

L'association EVEIL est gérée par un **conseil d'administration** composé d'élus des communes, de professionnels et bénévoles associatifs du territoire, et d'habitants adhérents.

Le **bureau de l'association** s'est récemment renouvelé :

- Hélène LANN CORRE et Rémi DEMILLAC, Co-président
- Claudine BROHAN, trésorière
- Alain BOZZATO, trésorier adjoint,
- Linda THIBOULT, secrétaire
- Marie-Agnès HEMERY PHILIPPOT, secrétaire adjointe,
- Nadine RESET, administratrice.

Zoom sur l'animation jeunesse 10-14 ans et 11 ans et plus



Margaux et Jean Louis,
animateurs jeunesse **eveil**.
animjeunesse@orange.fr

- * Ateliers péricollège du midi au collège de Malansac
- * Animations dans les foyers de jeunes
- * Programmes de loisirs 10-14 ans et plus de 11 ans
- * Pendant les vacances scolaires : sorties, activités, soirées
- * Préparation de camps d'été
- * Accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets

Retrouvez Margaux et Jean Louis, animateur-ices jeunesse, pour échanger, donner des idées, faire des activités, construire des projets...

Ouverture des foyers des jeunes (hors vacances scolaires)

Lieu	Malansac	Limerzel	Pluherlin	St Gravé
Jour	Mercredi	Vendredi	Fermeture pour travaux	Un samedi sur deux
	12h30-18h Possibilité de pique-niquer sur place	17h45-19h		14h-17h en expérimentation

Zoom sur l'enfance

Accueil de loisirs 3-6 ans et 7-11 ans

- Les Mercredis à Malansac
- Pendant les petites vacances lieux différents selon les périodes
- Pendant l'été à Malansac
- Camps et bivouacs sur l'été

L'accueil de loisirs recrute son équipe de l'été 2019 dès janvier !

Tu as ton BAFA complet ou tu souhaites effectuer ton stage pratique, tu souhaites découvrir l'animation, développer ton expérience auprès des enfants... N'hésites pas à envoyer ta candidature à Thomas avant le **15 février 2019**



Thomas, directeur
de l'accueil de loisirs
eveil.animenfance@orange.fr

Préparation des camps d'été ça démarre maintenant !

Margaux et Jean Louis proposent aux jeunes du territoire de construire eux-mêmes leur camp pour cet été ! Contactez le centre social pour connaître les modalités d'organisation.

Portable jeunesse : 06.04.49.42.21

Animations habitants et famille

Programme famille, programme pour tous : Tout au long de l'année, le centre social propose des ateliers, des sorties... à partager en famille, ou entre amis. Ces **activités intergénérationnelles** sont aussi ouvertes aux **grands parents**, aux **personnes seules**, aux **seniors**.



Marie, Référente famille
eveil.famille@orange.fr

Les ateliers parents-enfants : Sur le programme famille, vous retrouverez des **ateliers**, pour partager une activité avec vos enfants ou petits-enfants. Des thèmes variés : **cuisine, balade, bricolage, poterie, couture...**

Le café des parents : Le Centre social propose une fois par mois **un temps convivial de rencontre**, de parole et d'échanges autour des questions liées à la famille et à l'éducation des enfants. Les « cafés des parents » sont ouverts aux parents, futurs parents, grands-parents, et à toute personne exerçant une fonction éducative. L'accès est gratuit et ce lieu est animé par **2 professionnelles** : **Marie Djian**, référente famille au centre social, et **Emilie Brean Marin**, Psychologue de l'association SESAM.

Mercredi 09 janvier

9h30-11h - Salle associative de Limerzel
Thème : l'autonomie

Jeudi 07 février

20h30-22h - Espace Garderie Caden
Thème : place de chacun dans la famille

Mardis de 9h30 à 11h

5 mars à Limerzel
30 avril à Saint-Gravé
18 juin à Malansac
Thèmes à définir avec les familles

Jeudis de 20h30 à 22h

28 mars à Pluherlin
23 mai à Caden
Thèmes à définir avec les familles

Les ateliers habitants, proposés par des bénévoles qui souhaitent partager leurs savoirs faire.

Atelier tricot

3^{ème} mercredi du mois - 16h-18h
Médiathèque de Pluherlin
Découverte des points de base et création d'accessoires

Atelier création

1^{er} jeudi du mois - 16h-18h
Médiathèque de Pluherlin
Travaux au crochet, travaux d'aiguille...

Atelier couture

2^{ème} jeudi du mois - 14h-16h
Centre social Eveil à Caden
Loisirs créatifs, accessoires pour la maison... un projet par séance

D'autres ateliers peuvent se développer selon les intérêts, les envies et les compétences des habitants. Si vous souhaitez proposer quelque chose, contactez-nous

NOUVEAU ! Accès au numérique

A partir du mois de janvier, le centre social proposera aux habitants **un espace numérique en accès libre** dans ses locaux à Caden : un ordinateur avec connexion internet, une imprimante et un scanner seront accessibles à tous pour réaliser des démarches administratives, de recherche d'emploi ou autre dans un espace respectant la confidentialité.

Horaires d'ouverture du centre social

- * Lundi : 9h-12h et 14h-17h
- * Mardi et mercredi : 9h-12h
- * Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accès gratuit – participation symbolique en cas d'impression de documents

Vous rencontrez des difficultés sur ordinateur, ou à faire une démarche sur internet ?

Le centre social propose des temps d'accompagnement personnalisés, sur rendez-vous.

Renseignements : eveilcentresocial@orange.fr

Nous contacter...



Centre Social EVEIL
8 Rue de la Mairie - 56 220 CADEN
Tél : 02.97.66.24.63
eveilcentresocial@orange.fr



www.eveilcentresocial.org
Centre social éveil
Information jeunesse éveil

ECOLE PUBLIQUE SYLVAIN PRADEAU

L'école publique Sylvain PRADEAU compte 71 élèves répartis en 3 classes. L'école est ouverte à tous les enfants de Rochefort-en-Terre, mais aussi des communes alentours dont Pluherlin et St Gravé, ne disposant pas d'école publique. Les locaux s'étendent sur 800 m², l'école a été entièrement rénovée et agrandie il y a 4 ans.

L'école à taille humaine, familiale est portée par une équipe pédagogique dynamique de 3 enseignantes Gabrielle ROBERT (PS, MS, GS), Sylvie MEZIRARD (CP, CE1 et CE2), et Claire JURGENSON (CM1 et CM2).

Les classes organisées en multiniveaux, avec de petit effectif s'avèrent un vrai atout pour les enfants. Une particularité de l'école est qu'elle accueille plus de 15 % des élèves anglophones.

On peut aussi souligner des liens constructifs avec la mairie qui permettent d'améliorer l'accueil fait aux enfants (cantine, temps périscolaire, matériel à disposition...). L'espace cantine est situé au rez-de-chaussée de l'école dans une salle adaptée. Le repas est fourni en liaison chaude par la cuisine centrale de l'EHPAD de Rochefort-en-Terre.

Il existe une vraie énergie au niveau de l'amicale des parents d'élèves qui, en particulier chaque année lors

du marché de Noël de Rochefort-en-terre, réchauffe les passants avec vin chaud et chocolat chaud...

Ainsi, des voyages scolaires d'une semaine peuvent être réalisés tous les deux ans pour le plus grand bonheur des enfants et enseignants !

Au début de cette année 2018 les enfants du CP au CM2 ont pu partir durant 5 journées visiter **les châteaux de la Loire** (Amboise, Chambord, Cheverny, Chenonceau).



L'amicale organise aussi la **fête de l'école** qui a lieu au mois de juin et qui se veut un moment convivial d'échange entre parents, enfants et enseignants.

En cette rentrée 2018, la classe des maternelles démarre une correspondance avec une classe de Guyane Elle a par ailleurs commencé un jardin, fait de l'équilibre, grimpe et glissades sur une structure bois installée dans la salle de motricité



AVEC VOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT

Je quitte mon domicile. Vous pourrez toujours m'accompagner ?

Cette demande est de plus en plus fréquente. Marion et Anne-Laure, au secrétariat de notre association, sont à votre écoute et vous conseillent. Vous partez dans une structure d'accueil ou un EHPAD, quelle que soit la durée de votre séjour, nous adaptons nos interventions à vos nouveaux besoins.



Vous êtes aidant, vous accompagnez vos parents, un proche et vous avez besoin de temps pour vous, l'ADMR organise un accompagnement personnalisé de votre conjoint, de vos parents.

Faites profiter vos proches des services ADMR !



A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons nos coffrets cadeaux : pour faire plaisir autour de vous, offrez une heure, deux heures d'entretien du logement, de garde des enfants. Pour tous renseignements ou devis : ADMR - 8 place des Fours à pots - 56220 Malansac. Tel : 02 97 66 21 90.

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Mail : malansac@admr56.com

Hortense RASCOUET
Membre du Conseil d'Administration

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au trois mois qui suivent et en aucun cas avant cette date. Cette année, les jeunes nés en 2003 sont concernés et sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille et de leur carte d'identité.

DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT	DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT
Né en janvier 2003	Entre la date d'anniversaire et le 30/04/19	Né en avril 2003	Entre la date d'anniversaire et le 31/07/19
Né en février 2003	Entre la date d'anniversaire et le 31/05/19	Né en mai 2003	Entre la date d'anniversaire et le 31/08/19
Né en mars 2003	Entre la date d'anniversaire et le 30/06/19	Né en juin 2003	Entre la date d'anniversaire et le 30/09/19

En savoir plus :

Centre du Service National de Brest - 8 rue Colbert 29200 BREST

Tél : 02 98 37 75 57 – Fax : 02 98 37 75 59

com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr -www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)



Le recensement de la population va avoir lieu sur la Commune de PLUHERLIN du 17 janvier au 16 février 2019. Pour ce faire, trois agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de Marie-Thé DUFRAICHE, Christine RIO et Monique LE GLAUNEC. Elles se présenteront à votre domicile, munies de leur carte officielle, afin de recueillir les éléments relatifs à ce recensement.

Le recensement, c'est utile à tous

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Il est désormais possible de répondre par internet comme le fait 48 % de la population en France

Si vous acceptez de procéder de la sorte, l'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

En effet, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou se rendre sur le site www.lerecensement-et-moi.fr. Merci de votre collaboration.



Marie-Thé DUFRAICHE, Christine RIO,
Monique LE GLAUNEC



Un patrimoine naturel et culturel identitaire !

Les terres de landes, paysages de végétation basse adaptée aux sols pauvres sont apparus naturellement sur le littoral ou artificiellement à la suite des grands défrichements et constituent un des fondements de l'image Bretonne.

Aujourd'hui ces milieux d'exception sont en voie de disparition. L'abandon des pratiques anciennes de pâturage, d'étrépage, la plantation de pins et la colonisation naturelle se sont imposés à leurs détriments. L'enrésinement progressif qui tend à fermer les paysages menace particulièrement les grées de Pluherlin et sans intervention de l'homme, c'est tout un patrimoine vivant qui disparaît avec elles.

Mais au fait, qu'est-ce qu'une lande ?

Les landes sont des terres pauvres, avec une végétation originale formée de bruyères, d'ajoncs et de graminées. Il existe plusieurs types de landes et, malgré la pauvreté de leur terre, elles jouaient un rôle très important dans l'agriculture d'autrefois en Bretagne.

En complément des terres chaudes (fertiles), ces terres "froides" constituaient en effet pour les paysans bretons un réservoir riche en matières premières pour nourrir le bétail, y trouver de quoi renouveler la litière des animaux ou même récupérer du bois de chauffage : tout cela avec une seule plante, l'ajonc, exploité toute l'année selon son degré de maturité. Un équilibre millénaire qui s'est perdu, en un siècle seulement, à cause des "grands défrichements du XIX^{ème} siècle".

Toutes les landes à bruyères de Bretagne sont des habitats d'intérêt communautaires en raison de leur vulnérabilité. Plusieurs dispositifs de protection ou outils de restauration/gestion peuvent être activés pour assurer la conservation de ces habitats remarquables.

Courant février, une première tranche de travaux d'abattage a été réalisée permettant la réouverture de plus de 4000 m² de landes sèches. 2 autres tranches de travaux seront programmées fin 2018 et fin 2019. L'ensemble des rémanents de coupe a été exporté pour ne pas enrichir le milieu. Les arbres creux et/ou morts susceptibles d'accueillir des chauves souris, oiseaux et insectes ont été laissés en place.



Avant restauration



Après restauration



Broyage et exportation des branches et têtes de pins



Vue sur les grées en 1950

Pluherlin s'engage dans la sauvegarde des habitats de landes

Pluherlin intégrée en partie au sein du site Natura 2000 « Vallée de l'Arz » a fait l'acquisition d'une parcelle de 8ha34 de landes en vue de sa préservation. Une convention de labellisation « Espaces naturels sensibles » a été signée entre le conseil départemental du Morbihan et la commune afin de mener des opérations de restauration visant la réouverture du milieu et le maintien des espèces de landes.

Evolution des boisements depuis 1950 de la parcelle acquise



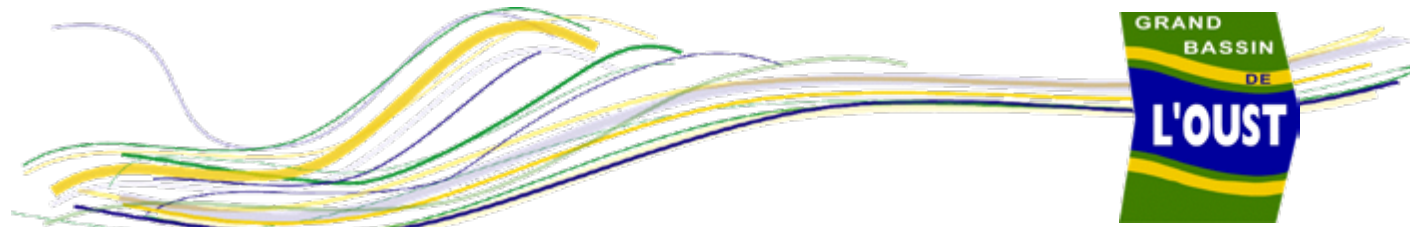
2% de boisement

65% de boisement

L'évolution naturelle vers le boisement couplée à l'abandon des pratiques anciennes d'exploitation des milieux de landes menace aujourd'hui ces habitats d'intérêt communautaires.

Les espèces caractéristiques des landes sèches devraient reprendre rapidement compte tenu du retour en lumière des zones ciblées. La parcelle retrouvera également le caractère pittoresque pour lequel elle avait fait l'objet d'un classement en site classé.

Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO.
Site internet: valleedelarz.n2000.fr/accueil
Tél: 02.97.73.36.49



2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !



La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de biocontrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait déjà plus en libre-service

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1^{er} janvier 2019, les pesticides seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères).



Petit rappel

Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de mûr, organisation de journées éco-citoyennes, sensibilisation des habitants...

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie ! Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune ! Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !



Pour plus d'informations :

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust : 02.97.73.36.49

INSTALLATIONS

COIFFEUSE A DOMICILE



Madame Patricia PROU, coiffeuse à domicile vient de s'installer sur la Commune de PLUHERLIN sous l'enseigne « Coupe'Patou ».

Elle réalise des coupes homme, femme, enfant ainsi que des couleurs, mèches, balayages et permanentes. Pour les grandes occasions, elle propose des chignons et coiffures de mariée.

Ses coordonnées : 06-16-57-25-94 ou 02-97-61-12-27 ; prou.stephane@orange.fr

GRAPHISTE ET CRÉATRICE DANS L'ÉVÈNEMENTIEL

Madame Émilie GUYON, graphiste et créatrice dans l'évènementiel vient de s'installer sur la Commune de PLUHERLIN sous l'enseigne « CREA'LIE ».

Elle réalise des supports graphiques (flyer, carte de visite, affiches, ...) et organise des événements (mariage, baptême, départ en retraite) invitation, faire-parts, ballotins, cadeaux.

Ses coordonnées : 07 85 57 10 43 ; crealie.creation@gmail.com ; facebook : crealie.graphie.craft

Centenaire de la guerre 1914 - 1918 (5^{ème} partie)

1918 : Année de la victoire

En ce début d'année 1918, l'effondrement du front russe, redonne à l'Allemagne la supériorité numérique et lui permet d'envisager l'initiative d'opérations décisives sur le front ouest. Ludendorff veut agir avant l'arrivée massive des Américains. A la veille de l'offensive du 21 mars, il dispose de 192 divisions.

L'armée française est dans un état qui inspire confiance. Sur le plan matériel, la situation est en progrès : le stock de munitions dépasse toutes les prévisions, l'aviation s'est énormément développée, seule la fabrication des chars Renault a pris du retard.

Mais la préoccupation première de Pétain, ce sont les effectifs. Il évalue les besoins à plus d'un million d'hommes et ne dispose que de 571 000 combattants. L'armée anglaise, fortement éprouvée elle aussi, par les batailles des Flandres de l'été 1917, n'est pas en meilleure position. La prudence et la circonspection du général des armées françaises irritent Clémenceau président du conseil et ministre de la guerre. Il existe entre les deux hommes de sérieuses divergences de vue sur la conduite à tenir.

D'autre part, il devient urgent de mettre en place un commandement unique. Foch est nommé Commandant en chef des forces alliées sur le front ouest le 26 mars. Pour les allemands, la direction de la guerre est assurée par le Maréchal Hindenburg et son adjoint le Général Ludendorff.

La première offensive allemande est lancée le 21 mars en Picardie, à la jonction entre les armées britanniques et françaises. Quelques jours après, Paris et Amiens sont menacées et les tirs des pièces à longue portée font de nombreuses victimes civiles dans la capitale. Au cours du printemps, l'armée allemande multiplie les opérations pour bousculer les troupes de l'Entente : dans les Flandres, au chemin des Dames... Les britanniques et les français aidés des américains, de plus en plus nombreux, résistent et contre-attaquent. Dans les deux camps, le bilan des pertes est désastreux.

En juin, l'état-major allemand lance une dernière offensive «Friedensturm»(assaut pour la paix). Les troupes sont épuisées et la situation intérieure en Allemagne se dégrade. Le 15 juillet, c'est la deuxième bataille de la Marne, victorieuse pour les alliés mais elle n'est pas décisive. Le 24 juillet, Foch déclare devant les commandants en chef des armées alliées (Haig, Pétain et Pershing) : «le moment est venu de quitter l'attitude défensive imposée par l'infériorité numérique et de passer à l'offensive».



Le Maréchal FOCH

Par décret du 7 août, le général Foch est élevé à la dignité de Maréchal de France.

Sur tout le front, ce sont les alliés qui attaquent, jusqu'à l'offensive générale du 26 septembre au 11 novembre. Après 52 mois de guerre, les armes se taisent enfin le 11 novembre 1918. C'est le soulagement général, la fin d'un long cauchemar, la fin de «La Grande Guerre».

Les soldats d'Alsace-Lorraine (nés après 1871), qui ont servis majoritairement dans l'armée allemande seront difficilement reconnus comme anciens combattants.

Maintenant il reste à faire la paix...

Pour la France, le bilan est terrible : 1 354 400 morts. Il faut y ajouter 600 officiers et 28 000 hommes de troupe morts des suites de leurs blessures immédiatement après l'armistice et jusqu'au premier juin 1919. La France retrouve ses frontières d'avant 1871, mais à quel prix ?

Pour les combattants survivants, après les épreuves endurées sur les champs de bataille, le retour à la vie civile se révèle difficile. La démobilisation, selon l'ancienneté pour la France, se fera très lentement. Dès le 11 décembre 1918, Georges Clémenceau et le père Daniel Brottier aumônier volontaire durant toute la guerre, fondent L'Union Nationale des Combattants.



Georges CLÉMENCEAU

LISTE DES COMBATTANTS MORTS POUR LA FRANCE EN 1918 à PLUHERLIN

TEXIER Jean Marie	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 22 janvier 1918 à Dompcevrin (Meuse), il repose dans une tombe individuelle dans la nécropole nationale Vaux-Racine à Saint Mihiel (Meuse), il avait 35 ans.
DEVELIN Jean Louis	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 5 avril 1918 à Sauvillers-Mongival (Somme), sa tombe se trouve dans la nécropole de Montdidier, il avait 38 ans.
ARREAS Jean Marie	Mort pour la France, tué par un éclat d'obus le 13 avril 1918 près de Lacroix sur Meuse, il repose dans une tombe individuelle de la nécropole de Troyon (Meuse), il avait 29 ans.
ROUSSEL Pierre	Mort pour la France, en captivité en Allemagne le 15 mai 1918, sa tombe se trouve dans la nécropole des Prisonniers de Guerre de Sarrebourg en Moselle, il avait 28 ans.
MARTIN Alexis	Mort pour la France, suite à des blessures de guerre le 19 mai 1918 dans une ambulance à Ravenel (Oise), il repose dans le carré militaire de cette ville, il n'avait pas ses 20 ans.
BOUGO Joseph	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 27 mai 1918 à Chavignon (Aisne), il n'a pas de sépulture connue, il avait 24 ans.
GAUDIN François	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 16 juillet 1918 à la ferme de l'Épine (Marne), il n'a pas de sépulture connue, il avait 27 ans.
THOMAZO Jean Marie	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 18 juillet 1918 à Missy au Bois (Aisne), sa tombe se trouve dans la nécropole de Vauxbuin (Aisne), il avait 24 ans.
THOMAZO François	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 20 juillet 1918 à Le Plessier –Huleu (Aisne), il n'a pas de sépulture connue, il avait 22 ans.
LE RÉGENT Jean Pierre	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 21 juillet 1918 au combat de Latilly (Aisne), il n'a pas de sépulture connue, il avait 23 ans.
SEBIRE Émile	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 30 août 1918 à Chavigny (Aisne), il repose dans la nécropole Bois Roger à Ambleny (Aisne), il avait 31 ans.
BERTHY Joseph	Mort pour la France le 3 septembre 1918 dans une ambulance suite à des blessures de guerre à St Martin d'Ablois (Marne), sa tombe se trouve à la nécropole La Ferme de Suippes (Marne), il avait 20 ans.
BERTHY François	Mort pour la France, tué à l'ennemi le 2 octobre 1918 à Liry (Ardennes), il repose dans une tombe individuelle dans la nécropole La Crouée à Souin-Perthes-Les-Hurlus (Marne), il avait 27ans.
LE CADRE Joseph	Mort pour la France le 10 octobre 1918, des suites d'une maladie contractée en captivité, il est inhumé à Glageon (Nord), il avait 44 ans.
BUINO Jean Louis	Mort pour la France le 18 octobre 1918 dans une ambulance des suites de blessures de guerre à Villere-Daucourt (Marne), son lieu de sépulture est inconnu à ce jour, il avait 30 ans.
THOMAZO Louis	Mort pour la France le 19 octobre 1918 en captivité en Allemagne, inhumé à Sarrebourg (Moselle), il avait 20 ans.
GUIMARD Jean François	Mort pour la France, disparu le 12 juin 1918 à Laversine (Aisne), présumé prisonnier. Il décède le 24 décembre 1918 à l'hôpital complémentaire 48 de Rouen. Probablement inhumé dans le carré militaire du cimetière St Sever de cette ville sous le nom de Gumard François, il avait 30 ans

CALENDRIER DES FÊTES 2019

JANVIER		JUIN (suite)	
05	Vœux de la Municipalité – Animations	23	Kermesse de l'école St Gentien - APEL
09	Galettes des Rois – Club des Aînés	29	Fouée de la Saint Jean – Chapelle de la Barre
18	AG – Galettes des Rois – Amicale Bouliste	JUILLET	
26	Galettes des Rois - GENTienne	13	Fête de la Chapelle de Cartudo
FEVRIER		28	Concours de Boules en triplette – Amicale Bouliste
06	Crêpes - Club des Aînés	AOUT	
16	Repas - GENTienne	11	Concours de boules – Amicale Supporters
23	Concours de Palets –ACP	15	Fête du Pain – Comité Fête du Pain
23	Repas – Les Toqués	24	Huitième de finale du concours communal de Boules – Amis de Bon Réconfort
MARS		25	Concours régional de boules – Amis de Bon Réconfort
02	Stage Fitness – Piélin Multisports	SEPTEMBRE	
03			
06	Réunion mensuelle - Club des Aînés	04	Réunion mensuelle - Club des Aînés
09	Repas – E.S.P.R.	14	Concours de boules en triplette – Amicale Bouliste
19	Fête du Souvenir - F.N.A.C.A.	28	Repas – APEL
29	Soirée Théâtre – La Roue Pluherlinoise	OCTOBRE	
29	Bol de riz - Paroisse	02	Réunion mensuelle - Club des Aînés
AVRIL		04	Assemblée Générale – Les Toqués
03	Réunion mensuelle - Club des Aînés	12	Repas du CCAS
06	Chasse à l'œuf – A.P.E.L.	18	Bilan Fête du Pain – Comité Fête du Pain
07	Repas – Société de Chasse	19	Repas – E.S.P.R.
27	Loto – APEL	27	Rando VTT, pédestre – Sports et Loisirs
28	Concours de Boules – Amicale Bouliste	NOVEMBRE	
		03	Repas - Paroisse
MAI		06	Réunion mensuelle - Club des Aînés
04	Rallye Auto – Breiz compétition Auto	09	Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
05		15	Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
07	Réunion mensuelle - Club des Aînés	16	Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
12	Vide Grenier – Chapelle de la Barre	22	Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
23	Concours de Boules – Chapelle de Cartudo	23	Repas – Breiz Auto Compétition
30		29	Café-Théâtre – Théâtre Arz Scène
JUIN		30	
02	Concours de Pétanque – Société de Chasse	DECEMBRE	
05	Réunion mensuelle - Club des Aînés	04	Réunion mensuelle - Club des Aînés
08	Concours de boules à CADEN pour la lutte contre le cancer	06	Téléthon
15	Spectacle Zumba – Piélin Multisports	07	
15	Challenge de boules des 3 communes à Pluherlin	20	Arbre de Noël à l'Asphodèle QUESTEMBERT–APEL

Crédits photos : Michel LE GOFF et Mairie

Les 70 ans de la Gentienne



Les 30 ans de l'ESPR

